

ALGÉRIE - TUNISIE - PARLEMENT
**L'Algérie participe
à la 11^e Conférence islamique
des ministres de la Culture**

P. 24

ALGÉRIE - TANZANIE :
**Agrément à la nomination
du nouvel ambassadeur
d'Algérie en Tanzanie**

P. 24

OPEP - PÉTROLE
**Le panier de l'Opep
progresses
à 67,22 dollars**

P. 24

LES RESULTATS DE LA PRESIDENTIELLE VALIDES PAR LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Le temps des grands chantiers



Conformément aux dispositions de la Constitution, le Conseil constitutionnel a statué définitivement en validant, lundi dernier, les résultats du scrutin présidentiel du 12 décembre dernier, qui donnent Abdelmadjid Tebboune élu avec 58,13% des voix exprimés. Après une cérémonie de prestation de serment qui devrait intervenir au courant de cette semaine, le nouveau président entamera son mandat par l'ouverture des nombreux chantiers inscrits dans son programme, notamment pour garantir la stabilité du pays, la réforme de ses institutions politiques et le redécoupage de l'économie ; le tout, avec le dialogue et la concertation comme mode de gouvernance.

DKNews

**DÉSIGNATION D'ADMINISTRATEURS
AU SEIN DES BANQUES
PUBLIQUES:**

**Le ministère des Finances
lance un appel à candidatures**

P. 4

**SECTEUR INDUSTRIEL PUBLIC:
Les prix à la production
bondissent de 3%
au 3^e trimestre 2019
selon l'ONS**

P. 5

**ELECTRICITÉ:
«Sonelgaz compte
installer une capacité
additionnelle de 20.000 MW
dans 10 ans»**

P. 5

SANTÉ

**VOUS VOULEZ
RESTER EN
BONNE SANTÉ ?
Levez-vous
de votre
chaise**

P.p 12-13

F  T BALL

**FAF
Installation
des staffs des
sélections
nationales
de jeunes**

P. 21



**PATRIMOINE
La révision de
la législation
relative
à la protection
des biens
culturels
immobiliers
préconisée**

P. 5

MDN

**LUTTE CONTRE
LA CRIMINALITÉ
Plus de 5
quintaux de
kif traité saisis
par un
détachement
de l'ANP
à Naâma**

P. 24

CENTRE CULTUREL DE CHENOUA Engouement à l'atelier du jeune astronome

Le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG), a organisé hier, une journée de vulgarisation scientifique destinée à initier les jeunes à l'astronomie. L'atelier organisé à cette occasion au niveau du Centre culturel de Chenoua (Tipaza), a connu un grand engouement de la part des écoliers et des lycéens. D'autre part, le planétarium du Centre restera ouvert durant toute la période des vacances d'hiver pour permettre aux enfants de découvrir l'immensité de l'univers.



BIBLIOTHÈQUE NATIONALE Célébration de la Journée mondiale de la langue arabe

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la langue arabe, le Haut-Conseil de la langue arabe (HCLA), organise ce matin à partir de 9h à la bibliothèque nationale d'El Hamma (Alger), un événement pour célébrer cette journée.



BULLETIN MÉTÉO SPÉCIAL Pluies orageuses et chutes de grêle sur plusieurs wilayas



Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses accompagnées localement de chutes de grêle, affectent depuis hier plusieurs wilayas du pays, a annoncé l'Office nationale de météorologie dans un bulletin météorologique spécial (BMS). Les pluies ont affectés, dans un premier temps, Oran, Mostaganem, Chlef, Relizane, Mascara, Sidi Bel Abbes, Saïda, Tiaret et Tissemsilt, avec des quantités estimées entre 30 et 50 mm. Elles atteindront, par la suite, les wilayas de Tipaza, Alger, Blida, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Bejaïa, Bouira, Médéa, Ain Defla, Djelfa (nord) et M'Sila, où les quantités attendus seront entre 30 et 50 mm, et ce, mercredi de 3h00 à 21h00, précise le bulletin, selon lequel des rafales de vents sous orages sont également prévues.

HÔTEL EL AURASSI 40^e congrès national de pédiatrie



La Société algérienne de pédiatrie (SAP), organise aujourd'hui et demain à l'hôtel El Aurassi, le 40^e congrès national de pédiatrie. Plusieurs conférences, des symposiums et des communications sont programmées tout au long de cette manifestation scientifique.

MUSÉE DU BARDO Ateliers pédagogiques

A l'occasion des vacances scolaires d'hiver, le musée public national du Bardo, organise du 22 au 31 décembre, des ateliers pédagogiques liés aux collections et aux thématiques du musée ainsi qu'un programme d'animation au profit des enfants.



SALLE IBN ZEYDOUN Anissa Hadjerssi en concert

La chanteuse Anissa Hadjerssi, animera un spectacle de variétés algériennes et orientales ce soir à partir de 19h à la salle Ibn Zaydouh (Office Riadh El Feth).



TR DE MASCARA Présentation de la pièce «GPS»

Les acteurs de la pièce de théâtre «GPS», mise en scène par Mohamed Charchal, poursuivent leur tournée avec une nouvelle représentation prévue ce soir à partir de 18h au théâtre régional de Mascara.



EDUCATION Un groupe de jeunes en visite à l'ONM



L'Office national de la météorologie (ONM) a reçu, cette semaine, la visite d'un groupe d'écoliers de l'établissement privé «Les leaders» de Boufarik (wilaya de Blida). Au cours de cette visite pédagogique, les élèves ont reçu des informations sur les missions de l'ONM, les instruments météorologiques utilisés et ont pris part à la préparation du bulletin météo.

CHU DE TIZI-OUZOU 25^e journées médico-chirurgicales

Le Centre hospitalo-universitaire (CHU), Mohamed-Nedir, de Tizi-Ouzou, organise aujourd'hui et demain, les 25^{es} journées médico-chirurgicales du CHU. Parmi les thèmes qui seront abordés : Les pathologies du sujet âgé, les pathologies neurochirurgicales cérébro-spinales, la leucémie, lymphoïde chronique, la prise en charge des pathologies respiratoires et les pathologies de la petite enfance.

PARC NATIONAL DU DJURDJURA Plantation de 150 cèdres



Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des montagnes qui coïncide avec le 11 décembre de chaque année, sous le thème «Les montagnes sont importantes pour les jeunes», la Conservation des forêts de la wilaya de Tizi Ouzou (circonscription des forêts de Draa El Mizan) et le Parc national de Djurdjura (secteur de Tala Guilef), avec la participation de l'association féminine (sport pour elle) ont organisé une campagne de plantation de 150 plants de cèdre accompagnée d'une semée à la volée des graines du cèdre au niveau de Tala Guilef, notamment sur le site touché par le dernier incendie. Une randonnée au niveau de la montagne de Djurdjura a également été organisée.

APOCE Journée de sensibilisation sur les dangers du monoxyde de carbone



L'Organisation algérienne pour la protection et l'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), a organisé hier, au niveau de l'école primaire Colonel Athmane de Birtouta (Alger), une journée de sensibilisation aux dangers du monoxyde de carbone. Cette campagne destinée à sensibiliser les jeunes écoliers a enregistré la participation des services de la Direction de la protection civile de la wilaya d'Alger, de la Sûreté de wilaya d'Alger, de la Sonelgaz et de l'association des plombiers algériens.

PRÉSIDENTIELLE 2019 :

Le Conseil constitutionnel valide les résultats du scrutin présidentiel

Le Conseil constitutionnel a rendu public, lundi, un communiqué proclamant les résultats de l'élection présidentielle du 12 décembre 2019, dont voici le texte intégral.



"À l'issue de la clôture du scrutin portant élection du Président de la République du 12 décembre 2019, le Conseil constitutionnel, a été rendu destinataire conformément aux dispositions de la loi organique relative au régime électoral, de l'ensemble des procès-verbaux centralisant les résultats élaborés par les commissions électorales de wilaya et la commission électorale des Algériens établis à l'étranger ainsi que des documents électoraux en rapport avec le scrutin.

Après examen des résultats consignés dans ces procès-verbaux, en se référant notamment aux procès-verbaux du recensement communal des voix et ceux de dépouillement, le Conseil constitutionnel, après rectification des erreurs matérielles et en l'absence de tout recours, a arrêté les résultats du scrutin de l'élection du président de la République comme suit :

Résultats définitifs du scrutin sur le territoire national:
- Electeurs inscrits: 23.559.853
- Votants: 9.675.515

- Taux de participation: 41,07 %
- Bulletins nuls: 1.233.460
- Suffrages exprimés: 8.442.055

Résultats définitifs y compris de la communauté algérienne établie à l'étranger:
- Electeurs inscrits: 24.464.161
- Votants: 9.755.340
- Taux: 39,88 %
- Bulletin nuls: 1.244.925
- Suffrages exprimés: 8.510.415

S'agissant des suffrages obtenus par chaque candidat, ils sont arrêtés, par ordre décroissant, comme suit:
1. Monsieur Abdelmadjid TEBBOUNE: 4.947.523, soit 58,13 %
2. Monsieur Abdelkader BENGHRINA: 1.477.836, soit 17,37 %
3. Monsieur Ali BENFLIS: 897.831, soit 10,55 %
4. Monsieur Azzedine MHOUBI: 617.225, soit 7,28 %
5. Monsieur Abdelaziz BELLAID: 568.000, soit 6,67 %

- Considérant qu'en vertu de l'article 85 (alinéa 2) de la Constitution, l'élection à la présidence de la Répu-

blique est acquise à la majorité absolue des suffrages exprimés, - Considérant que le candidat Abdelmadjid TEBBOUNE a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés.

En conséquence, Le Conseil constitutionnel proclame Monsieur Abdelmadjid TEBBOUNE, président de la République algérienne démocratique et populaire.

Il entre en fonction aussitôt après sa prestation de serment conformément à l'article 89 de la Constitution.

La présente proclamation portant résultats de l'élection du président de la République sera publiée au Journal Officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Le Conseil constitutionnel estime que l'élection présidentielle s'est déroulée dans de bonnes conditions, ce qui a permis aux électeurs d'exercer pleinement leur droit constitutionnel et d'élire le candidat qu'ils ont estimé apte à diriger le pays.

Il confirme la régularité et la transparence du scrutin conformément aux garanties prévues par la Constitution et la loi organique relative au régime électoral ainsi qu'aux textes d'application y afférents. Le Conseil constitutionnel félicite le peuple algérien pour la réussite de ce rendez-vous électoral décisif, et adresse toutes ses félicitations au président de la République, lui souhaitant le plein succès dans ses nobles missions".

Le président élu prêtera serment cette semaine

Le président élu Abdelmadjid Tebboune prêtera serment au cours de cette semaine, conformément aux dispositions de la Constitution, et ce après l'annonce, lundi soir, par le Conseil constitutionnel des résultats définitifs de l'élection présidentielle qui s'est déroulée le 12 décembre courant.

L'article 89 de la Constitution stipule que le président de la République élu "prête serment devant le peuple et en présence de toutes les hautes instances de la nation, dans la semaine qui suit son élection".

Il entre en fonction aussitôt après sa prestation de serment, selon le même article.

Selon l'article 90, le Président de la République prête serment dans les termes ci-après: "Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très miséricordieux.

Fidèle au sacrifice suprême et à la mémoire sacrée de nos martyrs, ainsi qu'aux idéaux de la révolution de novembre éternelle, je jure par Dieu Tout-Puissant de respecter et de glorifier la religion islamique, de défendre la Constitution, de veiller à la continuité de l'Etat, de réunir les conditions nécessaires au fonctionnement normal des institutions et de l'ordre constitutionnel, d'œuvrer au renforcement du processus démocratique, de respecter le libre choix du

peuple, ainsi que les institutions et lois de la République, de préserver l'intégrité du territoire national, l'unité du peuple et de la nation, de protéger les libertés et les droits fondamentaux de l'homme et de la citoyenne, de travailler sans relâche au développement et à la prospérité du peuple et d'œuvrer, de toutes mes forces, à la réalisation des grands idéaux de justice, de liberté et de paix dans le monde. Dieu en est témoin".

Ainsi, la première mission du Président de la République après la prestation de serment consistera en la nomination du Premier ministre "après consultation de la majorité parlementaire", selon les dispositions de l'article 91 de la Constitution. L'article 93 de la loi fondamentale du pays dispose que le Président de la République "nomme les membres du Gouvernement après consultation du Premier ministre qui coordonne l'action du Gouvernement". Ce dernier "élabore son plan d'action et le présente au Conseil des Ministres". Le président élu Abdelmadjid Tebboune avait affirmé, lors de sa première sortie médiatique, que la constitution d'un nouveau gouvernement était une tâche "très difficile", assurant que le peuple algérien sera "surpris par la nomination de nouveaux jeunes ministres".

M. Benghrina félicite le président élu Abdelmadjid Tebboune

Le candidat à la présidentielle, Abdelkader Benghrina a adressé lundi un message de félicitations à M. Abdelmadjid Tebboune pour sa victoire à l'élection présidentielle, dans lequel il lui a fait part de sa "satisfaction" quant au retour des institutions à la légitimité populaire.

Suite à l'annonce du Conseil constitutionnel des résultats officiels de l'élection présidentielle, "nous notons avec satisfaction l'arrivée de l'Algérie à bon port et le retour de la légitimité populaire à nos institutions, à leur tête la Présidence de la République", a écrit M. Benghrina, exprimant son souhait de voir émerger "la nouvelle Algérie qui répond à toutes les aspirations du Hirak béni mené par ses enfants et de l'ensemble des forces vives illustrée en la cohésion de l'Armée avec le peuple dans les moments les plus durs".

Le président du mouvement El Bina a également émis le vœu de voir le président élu réussir à réaliser "la stabilité, le développement, la justice et la liberté" et "l'édification d'une Algérie avec la participation de tous les Algériens dans le cadre de la coopération entre l'ensemble des composantes du pays, en accordant l'opportunité aux compétences nationales, où qu'elles soient, notamment les jeunes compétences à l'intérieur et à l'extérieur du pays".

"L'Algérie d'aujourd'hui est passée par de grandes expériences desquelles nous devons tirer d'importants enseignements pour pouvoir construire un meilleur avenir, et ce à travers un large dialogue, un véritable renouvellement des institutions de la République basé sur le libre choix citoyens et la vision claire des besoins du pays, ses intérêts stratégiques et sa capacité à faire face aux défis, danger et agendas qui guettent l'avenir de notre peuple", a écrit M. Benghrina.

Le parti Jil Jadid soutient le principe du dialogue (Djillali Soufiane)

Le président de Jil Jadid, Sofiane Djilali, a souligné hier à Alger que son parti "a toujours défendu le principe du dialogue" en ajoutant s'attendre à des "gestes forts" de la part du Président élu, Abdelmadjid Tebboune.

Lors d'une conférence de presse qu'il animée au siège de son parti, Djilali Sofiane a rappelé que Jil Jadid "n'a soutenu aucun candidat durant la présidentielle du 12 décembre.

Cependant, conscients de la complexité de la situation que traverse le pays, nous interagissons avec responsabilité avec le nouveau président de la République".

"Nous aurons à prendre position, en toute indépendance, sur les différents sujets", a-t-il relevé, soulignant que sa formation politique "jugera, au fur et à mesure, des actes concrets que décideront les autorités, notamment en ce qui concerne la construction d'un Etat de droit et de la démocratie".

Soulignant que son parti "a toujours défendu le principe du dialogue", il a estimé que le mouvement populaire "a permis de démanteler un régime corrompu et dangereux pour leur peuple, et ce dans un pacifisme admirable".

Le groupe parlementaire des indépendants et l'ONEC félicitent le président élu Abdelmadjid Tebboune

Le groupe parlementaire des indépendants à l'Assemblée populaire nationale (APN) et l'Organisation nationale des enfants de chouhada (ONEC) ont félicité, lundi, Abdelmadjid Tebboune pour sa victoire à l'élection présidentielle, se disant disposés à contribuer à la concrétisation de son programme pour la création d'une nouvelle République.

Le groupe parlementaire des indépendants s'est dit "disposé à contribuer à la concrétisation des engagements" pris par M. Tebboune sous le slogan "Engagés pour le changement, capables de le réaliser", saluant "l'élan populaire pour dépasser la crise du vide constitutionnel (...) et réaliser son aspiration légitime à une nouvelle République garantissant les droits et les libertés". Après avoir mis en avant le "grand patriotisme" des candidats et le "rôle central" des institutions de l'Etat qui ont accompagné l'Algérie vers une nouvelle ère, le groupe parlementaire des indépendants a "noté avec satisfaction l'appel au dialogue constructif et inclusif lancé par M. Tebboune pour la prise en charge des revendications légitimes du Hirak qui a libéré l'Algérie et ouvert des horizons fermés avec pacifisme et civisme". Pour sa part, l'Organisation nationale des enfants de chouhada (ONEC) a félicité Abdelmadjid Tebboune pour sa victoire à cette "élection présidentielle particulière au regard de la conjoncture que traverse notre pays" ainsi que pour la réussite de cette échéance électorale grâce à la mobilisation de notre peuple et à la protection assurée par notre vaillante Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), et à sa tête le moudjahid Ahmed Gaid Salah".

L'ONEC a, à cette occasion, réaffirmé son soutien à la mise en œuvre du programme "prometteur" du président élu et à la mobilisation de notre peuple pour asseoir les bases et les institutions de la nouvelle République novembriste rêvée par nos vaillants martyrs et nos valeureux moudjahidine.

DÉSIGNATION D'ADMINISTRATEURS AU SEIN DES BANQUES PUBLIQUES:

Le ministère des Finances lance un appel à candidatures

Le ministère des Finances a lancé mardi un avis d'appel à candidature, accompagné de termes de référence, pour la désignation d'administrateurs indépendants au sein des conseils d'administration des banques publiques, a appris l'APS auprès de ce ministère.

Cet avis, qui sera mis en ligne à travers le site Web du ministère (www.mf.gov.dz), permettra de désigner trois administrateurs indépendants dans chacune des six banques publiques que compte le pays, soit huit (18) administrateurs en tout, a souligné une source du ministère.

La réception des dossiers de candidature se poursuivra jusqu'au 30 janvier 2020, alors que la présélection des candidats se fera entre le 1 février et le 30 avril 2020, selon la même source.

Cette présélection sera confiée à une commission composée de "trois personnalités du monde universitaire, ayant une autorité morale et des compétences reconnues dans les domaines économique, juridique et financier, en plus de trois cadres du ministère des Finances", a-t-on précisé. Ensuite, à partir du mois de mai, les dossiers des candidats présélectionnés par la commission seront soumis à l'approbation du ministre des Finances.

Et avant la fin juin 2020, les 18 administrateurs indépendants retenus seront nommés par résolution lors des Assemblées générales ordinaires consacrées à l'approbation des comptes sociaux des banques publiques pour l'exercice 2019, précise encore la même source.

Il s'agit d'une procédure "transparente, objective et claire", a-t-on assuré. Les termes de référence et le mode opératoire adoptés sont basés sur les normes appliquées au niveau international, ainsi que sur les expériences des pays dont les économies sont proches de l'économie algérienne et reposent sur "des critères de compétence, de probité et d'absence de conflit d'intérêt", souligne la source du ministère.

"C'est une première dans l'histoire de la gouvernance des banques en Algérie. La désignation de ces administrateurs et l'adoption des normes de bonne gouvernance permettra de rendre la gestion des banques publiques plus transparentes, plus rigoureuse, plus efficient, plus crédibles et plus attractives. Elle permettra aussi d'assurer un meilleur contrôle et d'encourager l'esprit de l'innovation et d'initiative chez ces banques", a-t-on souligné.

Ainsi, "l'Etat actionnaire va se concentrer sur sa mission principale qui est le contrôle et la surveillance des banques publiques", soutient-on de même source.

Cette démarche importante s'inscrit dans le cadre de la réforme de la gouvernance des banques publiques qui constitue l'un des axes de la réforme bancaire et financière engagée par les pouvoirs publics.

Elle vise, à la fois, le renforcement des capacités de gouvernance des banques publiques, en les hissant au niveau des standards internationaux et en élevant le niveau de compétence des conseils d'administration, ainsi que le renforcement du rôle de surveillance de l'Etat actionnaire.

Selon le ministère des Finances, cette réforme constitue l'axe "le plus important dans tout le processus de la réforme bancaire et financière, la mise à niveau de la gouvernance et la professionnalisation de la composante des conseils d'administration, étant des conditions indispensables à l'amélioration de l'action des banques publiques, en matière de définition des stratégies, de développement de produits et des services bancaires ainsi qu'en termes d'efficacité et de transparence".

Le ministère avait initié une réflexion sur les meilleures pratiques de gouvernance mises en œuvre à l'échelle internationale et sur les voies et moyens de leur application au niveau des banques publiques.

Cette réflexion s'est focalisée sur deux aspects essentiels que sont le renforcement de la structure de gouvernance des banques publiques et l'amélioration du rôle de l'Etat actionnaire. Le projet se rapportant à la réforme de la gouvernance des banques publiques avait été examiné et approuvé par le Gouvernement lors de sa réunion du 25 septembre dernier. Lors de sa réunion du 20 novembre, le Gouvernement avait validé la démarche portant désignation d'administrateurs indépendants au sein des conseils d'administration de ces banques. Cette démarche inédite pourrait être généralisée à l'ensemble des entités économiques du pays dans le futur, selon le ministère.

APS

VII^E SESSION DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE DES MINISTRES DE LA SANTÉ : Miraoui présente la réforme du système sanitaire en Algérie

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui a présenté, lors de sa participation aux travaux de la VII^e session de la Conférence islamique des ministres de la Santé à Abu Dhabi entre le 15 et le 17 décembre, l'expérience de l'Algérie en matière de réforme du système sanitaire, a indiqué lundi un communiqué du ministère de la Santé.

A cette occasion, M. Miraoui a indiqué que "la mise en œuvre du processus de réforme du système sanitaire de l'Algérie a été couronnée, le 2 juillet 2018, par une nouvelle loi sur la santé, fruit de plusieurs rencontres et d'assises nationales, régionales et locales avec la participation des intervenants concernés par l'avenir du système sanitaire national, en l'occurrence des académiciens, des experts, des enseignants, des syndicats, des partis politiques, des professionnels, des prestataires, des représentants de la société civile et des associations de malades".

Soulignant que cette loi est venue définir les principes et les dispositions fondamentales de la concrétisation et la consécration du droit constitutionnel du citoyen à la préservation, à la protection et à la promotion de sa santé, le ministre a expliqué que "ce sont là des principes immuables garantis par l'Etat", à savoir la garantie de l'égalité d'accès aux soins et de la continuité du service public de la santé, outre la complémentarité des activités de prévention et de traitement.

Il s'agit également, a-t-il ajouté, de la consécration de l'action intersectorielle, de l'établissement d'un secteur de santé public fort, sous tendu par un secteur privé intégré, de la garantie de la gratuité des soins, notamment dans les domaines de la prévention, de la formation et de la recherche, outre la cohésion et l'harmonie de l'action sanitaire, ainsi que des outils d'évaluation et de contrôle, en vaillant aux équilibres financiers.

Le ministre de la santé a mis en avant, dans ce sens, l'engagement de l'Etat algérien à faire du droit à la santé un droit constitutionnel, à travers la mobilisation, en



matière de prévention, de tous les moyens matériel et humains et la mise en œuvre des programmes de prévention au niveau national, régional et local, précisant que ces programmes englobent les maladies transmissibles et non transmissibles, les maladies à déclarer obligatoirement (MDO) et les maladies à prévalence mondiale.

Il a évoqué, également, des programmes sanitaires qualitatifs dédiés à la mère et l'enfant, adolescents, personnes âgées, personnes en détresse et personnes aux besoins spécifiques outre des programmes spécifiques à la santé mentale et psychologique et à la prévention sanitaire en milieu scolaire, universitaire et formation professionnelle, outre les milieux professionnels, pénitentiaire et environnemental.

Concernant les programmes de lutte contre les facteurs de risque des maladies non transmissibles, notamment les cancers et les cardiopathies, le ministre a cité la réalisation d'établissements hospitaliers spécialisés au niveau national et l'intérêt particulier accordé à la formation de la ressource humaine, à l'éducation sanitaire et à la sensibilisation à travers l'implication des citoyens, des associations et des médias.

"Grâce au programme élargi de vaccination obligatoire, l'Algérie a obtenu, en

2016, les certifications d'élimination de la poliomyélite et du tétanos chez les femmes enceintes et la certification d'élimination du paludisme, en mars 2018, et devra obtenir celle de l'élimination du trachome en 2020", a rappelé M. Miraoui dans le même sens.

Par ailleurs, et concernant l'accès aux médicaments et vaccins, le ministre a fait savoir que "l'Etat qui a pris l'engagement de garantir la disponibilité des médicaments, vaccins et différents sérums, veille à leur utilisation rationnelle, à travers notamment la promotion de l'utilisation des médicaments génériques" Il a mis en avant, dans le même ordre d'idée, l'actualisation de la législation et de la réglementation régissant les activités des entreprises pharmaceutiques, la mise en place de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), chargée de l'enregistrement, de l'homologation et de contrôle des produits pharmaceutiques, et la création de la spécialité pharmacie hospitalière en post graduation outre la formation des pharmaciens en préparation de médicaments anticancéreux et de chimiothérapie.

Plus de 500 projets dans le domaine de production de médicaments et équipements médicaux
Dans son intervention, le ministre a indiqué que

"l'industrie pharmaceutique a enregistré, ces dernières années, un développement remarquable, faisant état de plus de "500 unités et projets pour la production de médicaments et équipements médicaux, couvrant plus de 5 % des besoins du pays".

Cet essor, a-t-il assuré, "n'aurait pu être réalisé sans le soutien et l'encouragement de l'Etat à travers l'octroi d'avantages fiscaux et de facilitations foncières et l'interdiction de l'importation de tout médicament produit localement en quantité suffisante".

Il a ajouté que ces mêmes mesures ont été adoptées en matière de production de vaccins et de sérums, rappelant que l'Institut Pasteur d'Alger a été chargé de développer la production par voie de conventions avec les partenaires étrangers, dont l'expérience et l'expertise sont avérées.

Dans le domaine de la formation et de la recherche, le ministre de la Santé a mis en avant l'autorisation de création de laboratoires de recherche dans les établissements hospitaliers en focalisant sur les dispositifs bioéthiques en matière de prélèvement et de transplantation d'organes, de tissus et de cellules outre ceux relatifs à l'assistance médicale à la procréation.

En conclusion, M. Miraoui a rappelé que la création de Conseils nationaux et régionaux de l'ordre des médecins, des pharmaciens et des chirurgiens dentistes visant la consécration de la déontologie et de l'éthique médicale au service des droits des malades, de la promotion des bonnes pratiques et de l'organisation des professions de la santé et des relations entre les professionnels eux-mêmes et leurs patients".

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : M. Bouzid examine avec l'ambassadeur chinois la coopération bilatérale

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Tayeb Bouzid, a reçu l'ambassadeur de Chine, Li Lianhe, avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcer davantage les liens d'amitié et de coopération qui unissent les deux pays, notamment en matière d'enseignement supérieur, indique mardi le ministère dans un communiqué.

Au cours de cette audience, les deux parties "ont passé en revue l'état des relations bilatérales dans le domaine de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique et les voies et moyens susceptibles de renforcer davantage les liens d'amitié et de coopération qui unissent les deux pays", précise la même source.

En effet, les relations algéro-chi-

noises connaissent, ces dernières années, une "densité accrue" en matière de coopération au niveau de l'ensemble des secteurs socio-économiques et notamment dans le secteur de la formation supérieure et la recherche scientifique où les deux pays ont signé plusieurs accords et conventions notamment dans le domaine de la mobilité des doctorants et des enseignants, l'échange de délégations d'experts, la participation dans les séminaires, colloques et journées d'études, rappelle le communiqué. Les deux parties ont également examiné les possibilités de concrétisation du projet de création d'une université internationale ouverte sur le monde pouvant accueillir des étudiants de différents horizons et continents (Afrique,

monde arabe, bassin méditerranéen, Amérique, Europe...) et ce, en association avec le partenaire chinois. La Chine a manifesté "son intérêt à l'égard d'une proposition pareille et s'est dit prête à étudier toutes les possibilités pour la réalisation d'un tel projet", ajoute la même source.

Par ailleurs, les deux parties se sont entendues aussi sur le renouvellement de programme de coopération en matière d'enseignement et de recherche scientifique qui arrive à expiration, de même qu'elles ont convenu d'ouvrir d'autres départements d'enseignement de la langue chinoise au niveau des différentes universités algériennes ainsi que l'enseignement de la langue arabe au sein des universités chinoises.

PATRIMOINE La révision de la législation relative à la protection des biens culturels immobiliers préconisée

La mise à jour de la législation relative à la protection des biens culturels immobiliers a été préconisée lundi à Constantine au terme d'un séminaire national sur la protection légale des propriétés et biens culturels organisé à l'initiative de l'université des Frères Mentouri (Constantine1).

Qualifiant de "dépassée" la législation régissant la gestion de ce domaine, les participants à ce séminaire national ont insisté sur la révision notamment de l'article 98 de la loi 89-04 relative à la protection du patrimoine culturel en introduisant des peines sévères pour mieux lutter contre toute forme d'agression ciblant les vestiges ou autres sites historiques.

"L'actuelle loi en vigueur inflige des peines allant de 2.000 à 10.000 DA pour toute infraction d'occupation ou utilisation illégale d'un bien culturel immobilier classé", a souligné la présidente du séminaire, Hanane Samiha Khouldia, relevant l'importance de l'adaptation de la loi en vigueur régissant ce domaine pour une meilleure protection de la mémoire collective.

Les lois régissant ce domaine remontent à plus de deux décennies, a fait savoir Mme.

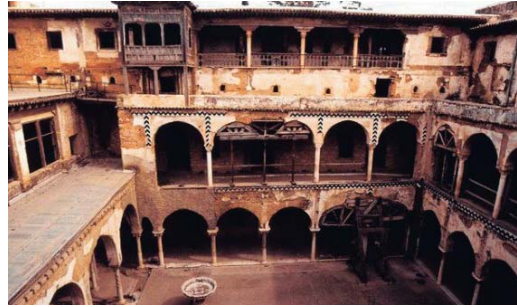
Khouldia qui a insisté sur l'im-

portance d'adapter le cadre légal à l'évolution internationale en la matière, en prenant en considération les classifications établies par l'UNESCO.

Les participants au séminaire national, venus de différentes universités du pays, ont appelé également à l'introduction de mesures et règles spécifiques pour la restauration des biens culturels revêtant des caractères particuliers et ont insisté sur l'importance de former des experts qualifiés en la matière.

L'activation du rôle de la police urbaine a été recommandée au cours du séminaire qui a été mis à profit pour appeler à la conjugaison des efforts des différents intervenants, à savoir université, responsables locaux et centraux, pour mettre en valeur les trésors culturels du pays.

La modernisation de la cartographie archéologique du pays et



l'utilisation des techniques de pointe en matière d'information et de communication ont été recommandées par les participants au séminaire organisé avec la participation du laboratoire des études et recherches en Méditerranée et au Maghreb de l'université Constantine1. Les travaux de rencontre

qui ont traité plusieurs volets en rapport notamment avec le caractère légal, urbain, sécuritaire, technique, économique et touristique du domaine du patrimoine national, ont abordé la question de la protection des biens culturels en cas de guerre et de conflits comme en Irak et en Palestine.

SECTEUR INDUSTRIEL PUBLIC: Les prix à la production bondissent de 3% au 3^e trimestre 2019 (ONS)

Les prix à la production du secteur industriel public (hors hydrocarbures) ont connu une hausse de 3% durant le 3^e trimestre 2019 par rapport à la même période de l'année dernière, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Cette variation haussière des prix sortie-usine a été tirée essentiellement par les secteurs des industries, respectivement, des textiles, des mines et carrières, des industries du bois, des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques et électriques (ISMEE), selon les données de l'Office sur l'évolution des prix à la production au 3^e trimestre 2019.

De juillet à septembre 2019 et par rapport à la même période de 2018, les plus fortes augmentations des prix à la production ont été enregistrées dans les industries des textiles, qui ont affiché un relèvement de 9,3%.

Cette évolution s'explique par des hausses de prix des branches de fabrication des biens de consommation et des biens intermédiaires avec respectivement 9,9% et 8,7%.

Les prix à la production du secteur des mines et des carrières ont augmenté de 8,3%, a fait savoir l'ONS, qui précise que les plus importantes ont été enregistrées dans la branche d'extraction du minerai de phosphates (+11,9%) et celle du minerai de matières minérales (+5,2%).

Les prix à la production industrielle du secteur des bois, liège et papier ont aussi augmenté

de 4,6%. Cette variation haussière est due, essentiellement, à une hausse des prix des branches de fabrication et de transformation du papier (+15,4%) et de l'industrie du liège (+10,2%).

Une reprise à la hausse de 4,4% a caractérisé les prix à la production des ISMEE au 3^e trimestre 2019 et par rapport à la même période 2018.

La majorité des activités relevant de ce secteur a connu des hausses dans les prix sortie-usine, notamment ceux de fabrication des biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques (11,3%), des biens d'équipements métalliques (11,2%) et l'immobilier métallique (3,6%).

Même tendance a touché les prix à la production des industries Agro-alimentaires, qui ont augmenté de 2,5%.

Une variation induite, particulièrement par la hausse des prix des produits alimentaires pour animaux (7,4%) et l'industrie du lait (1,4%).

Une hausse de 0,7% des prix à la production a caractérisé, également, les matériaux de construction, céramique et verre, induite particulièrement par l'augmentation des prix de fabrication des produits du ciment et matériaux de constructions divers (2,9%), et des matériaux de construction et produits rouges avec (+2,4%).

Les industries chimiques ont aussi connu une hausse de 0,4% des prix à la production.

Cette tendance est due essentiellement, à la hausse des prix de la chimie organique de base (6,9%) et autres produits chimiques (+2,8%). D'autre part, l'Office a relevé une stagnation des prix à la production pour les industries divers et des baisses qui ont caractérisé les industries des cuirs et chaussures et celle de l'énergie.

Les prix de fabrication des cuirs est chausures ont reculé de -1,3%, due principalement, à une baisse de 10% des biens intermédiaires en cuirs. Quant au secteur de l'Énergie (électricité), les prix à la production ont été marqués par un recul de 1,2% au 3^e trimestre 2019, par rapport au même trimestre de l'année d'avant.

Durant les neuf premiers 2019, les prix à la production ont augmenté de 2,8%, par rapport à la même période en 2018.

Les plus remarquables augmentation ont touché, essentiellement, les industries des Textiles (+9,7%), les mines et carrières (+9,1%), les industries des bois, liège et papier (6,9%) et les ISMEE (3,9%). D'autres branches ont également connu des hausses de prix à la fabrication, mais de moindre ampleur. Il s'agit, notamment, des industries agro-alimentaires (+2%), et les matériaux de construction (+0,2%). Pour rappel, l'évolution moyenne annuelle des prix à la production industrielle publique hors hydrocarbures sur toute l'année 2018, avait augmenté de 2,1% par rapport à 2017.

SONELGAZ: Remise de la première commande de pièces de rechanges fabriquées localement sous le label GE

La société de Maintenance des équipements industriels (MEI), filiale du groupe Sonelgaz, a signé mardi à Alger, avec General Electric (GE) une commande d'un montant de 7,5 millions de dollars, de pièces de rechange fabriquées localement, pour les besoins des installations énergétiques gérées par le groupe américain en Algérie ainsi que ses clients à l'étranger.

Le document a été paraphé par le directeur général de MEI, Idir Yettou, et le vice-président de GE Power MENA, Midhat Mirabi, en présence du ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab et le PDG du groupe Sonelgaz, Chaher Boulakhras.

Il s'agit de la première commande dans le cadre du contrat d'achat conclu en 2017 entre le MEI

et GE pour un montant total prévisionnel de 990 millions de dollars sur 20 ans, selon les explications du M. Arkab.

En effet, des discussions ont été engagées en 2016 avec la société GEAT, fruit d'un partenariat entre Sonelgaz et GE, pour mettre en place un contrat de maintenance à long terme des centrales équipées de turbines à gaz.

En contrepartie, GEAT et le partenaire américain doivent assurer l'accompagnement des ateliers MEI et garantir un contrat d'achat de pièce de rechange d'égalé durée que le contrat de maintenance.

Ainsi, les ateliers MEI situés à Msila ont été mis aux standards du constructeur américain dans le cadre du processus de qualification et de certification, finalisé en 2019

par GE. L'analyse des capacités de MEI et de ses moyens a permis de statuer sur le type de pièces de rechange qui doivent être lancées en fabrication.

En première étape, le choix a été porté sur les pièces nobles de haute technologie et à forte valeur ajoutée. Assurant un plan de charge pluriannuel couvrant une période de 20 ans à partir de 2017, le contrat d'achat MEI/GE est caractérisé par sa "flexibilité" : il commence par un montant annuel de 1 millions de dollars la première année et augmente en crescendo pour atteindre un montant annuel de 90 millions de dollars lorsque MEI monte en compétence et réalise la fabrication avec des coûts compétitifs, soit un montant total allant jusqu'à 990 millions de dollars sur toute la pé-

riode, note le ministre. Le montant de la première commande représente le montant prévisionnel arrêté pour les exercices 2017, 2018 et 2019, soit 7 millions de dollars, mais en tenant compte du montant des bons de commande lancés pour la phase qualification (585,000 dollars), le montant total des commandes a atteint 7,585 millions de dollars. Pour la période 2020-2024 le volume prévisionnel sera de 117 millions de dollars, ajoute M. Arkab soulignant qu'une partie de la production de MEI sera exportée à travers les filiales du GE à l'international, notamment en Afrique.

Concernant le taux d'intégration, M. Boulakhras a précisé qu'il serait autour de 30% dans une première étape avant d'aller progressivement à 100%.

ELECTRICITÉ: Sonelgaz compte installer une capacité additionnelle de 20.000 MW dans 10 ans (PDG)

Le groupe Sonelgaz envisage d'augmenter ses capacités de production électrique de 20.000 MW additionnelles dans 10 ans, a indiqué mardi à Alger le PDG du groupe, Chaher Boulakhras.

"Nous disposons aujourd'hui d'un parc de production totalisant une capacité installée de 21.000 MW. Pour répondre à la demande additionnelles prévues, nous allons réaliser en l'espace de 10 ans un parc de production équivalent à celui réalisé en 50 ans, soit 20.000 MW de capacité supplémentaire", a déclaré M. Boulakhras lors de la cérémonie de remise d'une commande de fabrication locale d'équipements énergétiques dans le cadre du partenariat avec l'américain General Electric (GE).

Toutefois, la concrétisation de cet important programme est conditionnée par le développement de capacités locales de réalisation et d'une industrie locale des équipements et composants qui "contribuera à assurer notre sécurité énergétique mais aussi construira un puissant catalyseur pour la diversification de l'économie nationale", souligne le PDG.

Dans ce sens, M. Boulakhras a mis en exergue la stratégie d'intégration nationale de Sonelgaz qui s'appuie notamment sur des partenariats avec des groupes industriels internationaux spécialisés dans la production des équipements et des technologies, en accompagnement d'un développement d'une industrie de sous-traitance locale.

Cette stratégie vise également à "algériens" la maintenance, fabriquer localement les pièces de rechange, localiser en Algérie des usines de fabrication d'équipements de pointe, de développer le génie et l'expertise en matière d'engineering, de réalisation et de montage, selon le PDG.

"L'objectif consiste en la mise en œuvre d'une série de projets industriels en partenariat basés sur la valorisation des ressources locales et des avantages comparatifs dont jouit notre pays", a-t-il noté.

Vers l'abandon du "Clé-en-main"

Le PDG de Sonelgaz a souligné, par ailleurs, que le groupe compte abandonner la formule "Clé-en-main" dans les contrats concernant les ouvrages complexes qui seront désormais réalisés en lots totalement décomposés.

"Cette décomposition des lots favorisera la fabrication locale de bon nombre de composants et l'émergence, localement, de nouvelles petites entreprises et sociétés sous-traitantes, y compris de réalisation", a relevé M. Boulakhras. Dans le cadre de sa stratégie d'intégration nationale, Sonelgaz a conclu jusque-là cinq partenariats industriels: General Electric Algeria turbines (GEAT) (créée en 2014, entre Sonelgaz et General Electric) de Vijai Electronics (VEA) (créée en 2018 entre Sonelgaz, Electro-Industries et l'indien Vijai Electricals), Boliers Handassa Industrie Algérie (BHI) (créée en 2019 entre Sonelgaz, IMetal et le Sud-coréen BHI), Sediver Algérie (créée en 2019 entre Sonelgaz, Enava, Al Elec et le français Sediver), Hyenco (créée en 2015 entre Sonelgaz, les sud-coréens Hyundai et Daewoo).

RD CONGO: Le FMI débloque près de 369 millions de dollars de crédits d'urgence

Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé lundi le déblocage de 368,4 millions de dollars d'une ligne de crédit d'urgence pour que Kinshasa puisse répondre «à ses besoins urgents en matière de balance des paiements», explique un communiqué de l'institution. La directrice du Fonds a également approuvé la mise en place d'un programme qui autorise les équipes du FMI à aider les autorités à mettre en œuvre leur politique, précise le communiqué.

Le Fonds note que «l'environnement économique reste difficile et vulnérable aux chocs», soulignant que la croissance devrait fortement décélérer en 2019 à seulement 4,5% contre 5,8% en 2018.

La RDC se trouve dans une position financière difficile explique le FMI en raison d'une baisse du prix des matières premières, de nouvelles dépenses ainsi qu'un contrôle des dépenses plus laxistes pendant la période de transition politique. Tout ceci «a mené à une situation budgétaire moins bonne en grande partie financée par la banque centrale» et «dans ce contexte, les réserves internationales sont tombées à des niveaux critiques ce qui a créé des besoins urgents en matière de balance des paiements», note l'institution. L'assistance des équipes du FMI est prévue jusqu'en mai 2020. Ce programme «doit permettre aux autorités d'avoir plus de temps pour identifier, classer par ordre de priorité et mettre en œuvre des réformes destinées à augmenter les revenus, combattre la corruption et améliorer la gouvernance», souligne encore le communiqué. Ce programme n'est assorti d'aucune aide financière, précise le Fonds.

AUTOMOBILE: Toyota vise des ventes mondiales en légère progression en 2020

Le numéro un japonais de l'automobile, Toyota, a annoncé mardi viser une légère progression de ses ventes mondiales pour l'ensemble du groupe en 2020, bravant un marché international affaibli. Celui qui tire déjà très bien son épingle du jeu ces derniers temps, contrairement à plusieurs de ses rivaux dont Nissan, prévoit d'écouler 10,77 millions de véhicules dans le monde en 2020, soit 50.000 de plus que l'estimation avancée pour 2019.

Le cas échéant ce serait un nouveau record pour le groupe. Ces chiffres englobent ceux des quatre marques qu'il contrôle, à savoir Toyota, Lexus (luxe), Hino (poids lourds) et Daihatsu (véhicules de très petit gabarit).

Le géant de Nagoya (centre du Japon) s'attend à une légère décline de ses ventes dans l'archipel, mais escompte au contraire une augmentation à l'étranger, sans détailler publiquement les chiffres par pays. Sa production en 2020 devrait pour sa part monter à 10,9 millions d'unités, contre 10,8 millions cette année. Malgré le trou d'air actuel du marché mondial de l'automobile, le colosse japonais a enregistré des résultats record au premier semestre de son exercice en cours (soit les 6 mois d'avril à septembre), grâce notamment à des baisses de coûts et des initiatives commerciales. Les ventes de ses nouveaux modèles, dont le SUV hybride RAV4, «ont été robustes au Japon, en Amérique du Nord et en Europe», avait souligné la direction du groupe au moment de l'annonce de ces résultats, début novembre.

EUROPE/CHANGE

La livre en repli face à l'euro et au dollar

La livre sterling perdait plus de 1% face à l'euro et au dollar hier après l'interdiction du Premier ministre Boris Johnson, de toute extension de la période de transition suivant le Brexit au-delà de 2020.

La livre perdait 1,25% face au billet vert à 1,3165 dollar et 1,26% face à la devise européenne à 84,65 pence pour un euro. Vendredi dernier, la livre avait, en effet, bondi à des niveaux plus vus depuis mai 2018 face au dollar et depuis fin juin 2016 face à l'euro, juste après le référendum sur le Brexit, dans la foulée des résultats électoraux.

Fort de sa nouvelle majorité, Boris Johnson présentera vendredi à la Chambre des communes la loi d'application de l'accord négocié avec Bruxelles encadrant la sortie du Royaume-Uni de l'UE le 31 janvier.

Ce compromis de divorce prévoit une période de transition jusqu'à fin 2020, prolongeable jusqu'à deux ans, afin d'éviter une rupture brutale, chaotique pour l'économie, si les deux parties n'arrivaient pas à conclure, dans ce temps, le complexe accord qui régira leur relation commerciale sur le long terme.



EUROPE:

Le marché européen de automobile retrouve presque son niveau de 2018

Le marché automobile européen a progressé de 4,9% en novembre sur un an, lui permettant de presque rattraper son niveau de 2018 après un cahot provoqué par de nouvelles normes antipollution, selon des statistiques publiées mardi.

Dans ce paysage en voie de stabilisation, les groupes automobiles français ont connu des fortunes contrastées: Renault a vu ses immatriculations de voitures particulières neuves progresser de 4,3% le mois dernier dans l'Union européenne, mais celles de son concurrent PSA se sont contractées de 7,2%, a indiqué l'Association des constructeurs européens

d'automobiles (ACEA).

Les pays de l'UE ont mis 1,17 million de nouvelles voitures sur les routes en novembre, et c'est VW qui est resté le maître incontesté, s'arrogeant une immatriculation sur quatre (25,6% exactement), fort de ses multiples marques (Volkswagen, Audi, Seat, Skoda, Porsche...) Ses dauphins français, les groupes PSA (marques Peugeot, Citroën, DS, Opel et Vauxhall) et Renault (Renault, Dacia, Lada, Alpine), régnaient quant à eux respectivement sur 14,6% et 10,2% du marché européen le mois dernier. L'Europe automobile a donc connu un troisième mois de

nette croissance après les 8,7% d'octobre et 14,5% de septembre.

Ces hausses s'expliquent essentiellement par la faiblesse des immatriculations l'an dernier à la même période, consécutivement à l'entrée en vigueur de la norme d'homologation des véhicules WLTP.

Cette nouvelle norme, qui donne une représentation plus réaliste des émissions polluantes des véhicules, avait provoqué l'arrêt temporaire de certaines motorisations ne respectant pas les seuils réglementaires et, en conséquence, une chute des livraisons à partir du 1er septembre 2018, notamment

chez les constructeurs les moins bien préparés comme VW, Daimler, Renault ou Fiat Chrysler (FCA).

Ce trou d'air semble en passe de n'être bientôt plus qu'un mauvais souvenir: sur les 11 premiers mois de 2019, le marché européen n'est plus en baisse que de 0,3% par rapport à la même période de 2018. «Néanmoins, quatre des cinq plus grands marchés d'Europe ont connu un déclin de janvier à novembre», a souligné l'ACEA, «en particulier l'Espagne (-5,7%) et le Royaume-Uni (-2,7%).

L'Allemagne (+3,9%) reste le seul gros marché en croissance jusqu'ici en 2019».

ENERGIE:

L'appétit pour le charbon va se maintenir, selon l'AIE

L'appétit pour le charbon ne faiblira pas ces prochaines années en raison de la demande en Asie et en dépit de la crise climatique, a mis en garde mardi l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

«La demande mondiale de charbon a rebondi depuis 2017. Même si elle va probablement décliner en 2019, nous nous attendons ce qu'elle reste globalement stable ensuite jusqu'en 2024», écrit l'agence basée à Paris dans un rapport consacré au sujet.

Le charbon reste la première source pour la génération d'électricité - et compte pour plus de 40% des émissions de CO2 liées à l'énergie.

Il est par ailleurs encore largement utilisé pour la production d'acier et de

ciment. Gros émetteur de gaz à effets de serre mais aussi source de pollution de l'air, il est pourtant sous pression dans les pays développés en raison de la crise climatique et se trouve par ailleurs concurrencé dans la production d'électricité par le gaz et les renouvelables, aux coûts déclinants.

Mais si son utilisation recule en Europe et aux Etats-Unis, elle progresse encore en Asie, en particulier en Inde et en Chine, le plus gros producteur et consommateur au monde de charbon. «Les centrales électriques au charbon en Asie sont jeunes - 12 ans en moyenne - ce qui fait qu'elles pourraient encore fonctionner pendant des décennies», souligne le directeur exécutif de l'AIE, Fatih Birol. Selon lui, il sera nécessaire

d'avoir recours à des technologies comme le captage, le stockage et la valorisation du CO2 (CCUS), une technologie onéreuse qui permet de capturer le CO2 pour éviter qu'il ne soit rejeté dans l'atmosphère.

«L'adoption du CCUS sur de nombreuses centrales jeunes en Asie serait nécessaire pour remettre le monde sur le chemin pour atteindre les objectifs internationaux sur le climat, la qualité de l'air et l'accès à l'énergie», estime Fatih Birol.

«De plus, la décarbonation de grosses industries comme l'acier et le ciment serait extrêmement difficile sans CCUS.» Pour l'instant, très peu de projets de captation du CO2 sont en fonctionnement commercial dans le monde.

NIGER:

350 millions USD de la BM pour les réformes économiques

La Banque mondiale (BM) va octroyer 350 millions de dollars US pour accompagner le Niger dans son programme d'appui budgétaire, rapporté lundi des médias locaux.

Selon l'institution de Bretton Woods, ce soutien est une récompense au regard des performances macroéconomiques affichées ainsi que les réformes structurelles

engagées par le Niger. «La Banque mondiale félicite les réformes entreprises par le gouvernement pour le bien-être des populations nigériennes, notamment pour promouvoir son capital humain à travers la protection de l'enfant et la scolarité de la fille, pour améliorer la performance des secteurs de l'énergie et de l'eau et pour renfor-

cer la gestion de sa dette», a souligné Joëlle Dehassé, représentante-résidente de la BM au Niger.

Pour la ministre du Plan, Kane Aïchatou Boulama, ce programme d'appui budgétaire a permis la mise en place d'importantes réformes visant à relever les défis économiques, ainsi que l'amélioration des conditions de vie de

ses populations. L'accord matérialisant ce financement a été signé par le gouvernement nigérien et la Banque mondiale, représentés respectivement par Kane Aïchatou Boulama, et Mamadou Diop, ministre des Finances, et Joëlle Dehassé, Représentante résidente au Niger de l'institution de Bretton Woods.

ENERGIE: La demande mondiale de charbon va se maintenir jusqu'à 2024 (AIE)

L'appétit pour le charbon ne faiblira pas ces prochaines années en raison de la demande en Asie et en dépit de la crise climatique, a mis en garde mardi l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

«La demande mondiale de charbon a rebondi depuis 2017. Même si elle va probablement décliner en 2019, nous nous attendons ce qu'elle reste globalement stable ensuite jusqu'en 2024», écrit l'agence basée à Paris dans un rapport consacré au sujet. Le charbon reste la première source pour la génération d'électricité - et compte pour plus de 40% des émissions de CO₂ liées à l'énergie.

Il est par ailleurs encore largement utilisé pour la production d'acier et de ciment. Gros émetteur de gaz à effets de serre mais aussi source de pollution de l'air, il est pourtant sous pression dans les pays développés en raison de la crise climatique et se trouve par ailleurs concurrencé dans la production d'électricité par le gaz et les renouvelables, aux coûts déclinants.

Malgré son utilisation recule en Europe et aux États-Unis, elle progresse encore en Asie, en particulier en Inde et en Chine, le plus gros producteur et consommateur au monde de charbon. «Les centrales électriques au charbon en Asie sont jeunes - 12 ans en moyenne - ce qui fait qu'elles pourraient encore fonctionner pendant des décennies», souligne le directeur ex-



cutive de l'AIE, Fatih Birol. Selon lui, il sera nécessaire d'avoir recours à des technologies comme le captage, le stockage et la valorisation du CO₂ (CCUS), une technologie onéreuse qui permet de capturer le CO₂ pour éviter qu'il ne soit rejeté dans l'atmosphère. «L'adoption du CCUS sur de nombreuses centrales jeunes en Asie serait nécessaire pour remettre le monde sur

le chemin pour atteindre les objectifs internationaux sur le climat, la qualité de l'air et l'accès à l'énergie», estime Fatih Birol. «De plus, la décarbonation de grosses industries comme l'acier et le ciment serait extrêmement difficile sans CCUS.» Pour l'instant, très peu de projets de captation du CO₂ sont en fonctionnement commercial dans le monde.

ITALIE: Les diplômés universitaires de plus en plus nombreux à partir

Les jeunes Italiens ayant un diplôme universitaire sont de plus en plus nombreux à quitter la péninsule avec 29.000 départs en 2018, en hausse de 6% sur l'année précédente, indique lundi l'Institut national des statistiques (Istat).

Si l'on considère les cinq dernières années par rapport à la même période précédente, la hausse de jeune Italiens diplômés partis à la recherche d'une vie meilleure

est de 45%, ajoute l'Istat. Au total, 182.000 Italiens titulaires d'un diplôme universitaire ont quitté le pays en 10 ans, selon la même source. Les retours de diplômés universitaires en Italie, avec 13.000 personnes en 2018, sont loin d'équilibrer le nombre de départs. Sur 10 ans, la perte globale est légèrement supérieure à 100.000 Italiens ayant un diplôme universitaire, précise l'Istat.

«La reprise de l'émigration de citoyens italiens peut être partiellement attribuée aux difficultés du marché du travail italien, surtout pour les jeunes et les femmes», estime l'Institut.

Il y a aussi «vraisemblablement une approche différente à l'idée de vivre dans un autre pays de la part des générations nées et qui ont grandi en pleine époque de globalisation, entraînant les jeunes les plus qualifiés à

investir plus facilement leur propre talent dans les pays étrangers où ils ont davantage d'opportunités de carrière et de rétribution», ajoute l'Istat.

Le Royaume Uni reste la première destination pour les Italiens, tous diplômés confondus, avec 21.000 départs en 2018, suivi de l'Allemagne (18.000), de la France (14.000), de la Suisse (10.000) et de l'Espagne (7.000).

CANADA: Déficit en hausse et croissance de 1,6% pour 2020

Le Canada devrait connaître en 2020 une croissance de 1,6%, soit le meilleur chiffre des pays du G7 derrière les États-Unis, a estimé lundi le ministre des Finances Bill Morneau, qui prévoit néanmoins un déficit budgétaire en hausse.

Pour l'année qui s'achève, M. Morneau a maintenu sa prévision de croissance à 1,7%, lors de sa première mise à jour économique depuis que les Libéraux de Justin Trudeau ont perdu leur majorité absolue à la Chambre des communes en octobre dernier. «En 2020, nous nous attendons à avoir la deuxième plus forte économie des pays du G7 en terme de

croissance», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse, se félicitant d'une économie canadienne «solide et en croissance». En revanche, le gouvernement Trudeau n'envisage pas de retour à l'équilibre budgétaire dans un proche avenir: pour l'année financière 2019-2020 il s'élèvera à 26,6 milliards de dollars canadiens (18 milliards d'euros), contre 19,8 milliards prévus dans le budget de mars dernier.

Ce déficit devrait ensuite diminuer pour atteindre 11,6 milliards en 2024-2025, selon les projections du gouvernement. Le ratio dette/PIB, qui atteint 31%, reste toutefois le plus faible des

pays du G7, souligne M. Morneau, en écartant par ailleurs tout risque de récession pour l'économie canadienne.

«Nous proposons d'accroître notre déficit avec de nouveaux investissements, parce que nous savons que la poursuite de ces investissements a un impact positif pour notre économie et pour les Canadiens», a justifié le ministre.

Le gouvernement Trudeau a par ailleurs annoncé la semaine dernière une série de baisses d'impôts pour la classe moyenne, comme il s'y était engagé pendant la dernière campagne électorale.

CHINE: La production chinoise de gaz naturel dépasse 170 milliards de m³ en 2019

La production de gaz naturel de la Chine a atteint 173,3 milliards de mètres cubes en 2019, selon la conférence nationale de travail sur l'énergie, qui s'est tenue lundi à Pékin. La production

annuelle du pays a augmenté de plus de 10 milliards de mètres cubes pendant trois années consécutives. Les réserves de gaz naturel nouvellement prouvées de la Chine se sont établies à 1.400

milliards de mètres cubes en 2019, en hausse de 68% en glissement annuel. En 2020, la Chine continuera à promouvoir l'exploration du gaz, à renforcer la construction des systèmes de produc-

tion, d'approvisionnement, de stockage et de commercialisation du gaz naturel, et à améliorer la récupération du pétrole et d'autres innovations technologiques clés, selon la conférence.

AGRICULTURE: Hausse du colza européen tirée par le soja américain

Les prix du colza évoluaient en hausse en milieu de journée mardi, après une envolée des cours du soja cotés à Chicago, soutenus par l'espoir d'une augmentation des exportations après un accord conclu entre les États-Unis et la Chine et une hausse des taxes imposées par le gouvernement argentin.

«Les cours du colza progressaient nettement hier dans le sillage du palme et du soja.

Malgré c'est surtout la cassure de la résistance des 400 euros/tonne qui engendrait des achats spéculatifs», indique le cabinet Agritel dans une note. En Argentine, la hausse des taxes à l'export décidée par le gouvernement passe de 25 à 30% pour le soja, et pour les blés et maïs de 6,7 à 12%.

Ce sont les producteurs qui seront dans un premier temps les plus touchés, pour rester compétitifs à l'export, les chargeurs défalqueront ces taxes du prix qui leur sera payé, explique Agritel.

Vers 12H00 (11H00 GMT) sur Euronext, la tonne de colza gagnait 1,50 euro sur l'échéance de février à 405 euros, et 2 euros sur celle de mai à 399,75 euros, pour plus de 2.730 lots échangés.

PORTUGAL: Le Portugal abaisse sa prévision de croissance pour 2020, à 1,9%

Le Portugal devrait connaître l'an prochain une croissance économique de 1,9%, comme cette année, selon le projet de budget de l'État pour 2020 présenté mardi par le ministre des Finances Mario Centeno, qui a ainsi revu cette prévision en légère baisse.

Dans l'ébauche du projet de loi de Finances envoyée à Bruxelles à la mi-octobre, le gouvernement socialiste tablait pour 2020 sur une hausse du PIB de 2%. Après une croissance de 3,5% en 2017 et de 2,4% en 2018, l'économie portugaise devrait croître l'année prochaine à un rythme plus soutenu que la moyenne de la zone euro «pour la cinquième année consécutive», ce qui représente «un exploit inédit» depuis la création de la monnaie unique, a fait valoir M. Centeno. Le projet de budget pour 2020, qui sera soumis à un premier vote du Parlement le 10 janvier, prévoit par ailleurs un excédent budgétaire de 0,2% du PIB, contre un déficit de 0,1% en 2019. Si ce surplus est effectivement atteint, ce sera le premier depuis l'avènement de la démocratie en 1974. La dette publique, qui pesait 131,2% du PIB en 2015, devrait se réduire à 116,2% fin 2020. Le taux de chômage devrait continuer à baisser, à 6,1% en 2020 contre 6,4% cette année.

Dans une note d'analyse publiée lundi, la banque néerlandaise ING constate que si «la croissance économique a continué à ralentir en 2019, le pays affiche toujours une des meilleures performances de la zone euro».

Mais l'analyste Steven Trypsteen, spécialiste de l'Espagne et du Portugal, ne prévoit lui qu'une hausse du PIB de 1,4%, en raison d'un ralentissement de la consommation des ménages comme de l'investissement.

Le gouvernement prévoit une légère hausse des salaires des fonctionnaires et des pensions de retraite mais aussi l'augmentation de certains impôts et table sur une hausse des recettes (+4,1%) plus importante que celle des dépenses (+3,3%). Vainqueurs des élections législatives du 6 octobre, les socialistes du Premier ministre Antonio Costa sont toutefois restés à huit sièges de la majorité absolue. Pour faire adopter leur budget au Parlement, il leur faut donc négocier le soutien, ou au moins l'abstention, d'une partie de l'opposition. Arrivé au pouvoir en 2015 grâce à une alliance inédite avec les partis de la gauche anti-libérale, M. Costa est parvenu à rétablir le pouvoir d'achat des familles tout en profitant d'une conjoncture favorable pour continuer à redresser les comptes publics du pays, qui avait dû demander un plan de sauvetage financier en 2011.

SIDI BEL-ABBÈS: Perturbation de la distribution d'eau dans 20 communes à cause d'une panne à la station de traitement



Une perturbation dans la distribution de l'eau potable dans 20 communes de la wilaya de Sidi Bel-Abbès a été enregistrée suite à une panne au niveau de la station de traitement de l'eau du barrage de Sidi Abdelli, a-t-on appris lundi auprès de la direction de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE).

La panne a touché le générateur électrique de la station de traitement des eaux du barrage de Sidi Abdelli conduisant depuis dimanche soir à une perturbation dans la distribution de l'eau potable au niveau de 20 communes de la wilaya, a-t-on indiqué.

L'unité de l'ADE a mobilisé des équipes d'intervention pour la réparation de la panne et rétablir l'alimentation en eau potable lundi soir.

L'opération d'alimentation en eau potable avait connu début décembre courant une perturbation dans 20 communes de la wilaya de Sidi Bel-Abbès suite à des travaux de réfection menées au niveau du barrage de Sidi Abdelli par l'unité de production de Tlemcen.

UNIVERSITÉ CONSTANTINE 3: Ouverture prochaine d'un espace dédié à la formation en entrepreneuriat

Un espace dédié à la formation en entrepreneuriat des étudiants baptisé «Ready» sera ouvert dans les jours à venir à l'université Salah Bounnider (Constantine 3), a annoncé lundi le recteur de l'université, Ahmed Bouras.

«Cet espace œuvre à inculquer aux étudiants les notions de l'entrepreneuriat et à les encourager à concrétiser sur le terrain des idées innovantes et à créer des micro-entreprises», a précisé le recteur à l'ouverture de la manifestation scientifique «Ready Bootcamp», tenue au département de l'architecture et de l'urbanisme, relevant que ce projet sera géré par des experts algériens exerçant dans des entreprises technologiques de renommée internationale dans le cadre d'un partenariat entre l'université Constantine 3 et des universités françaises et américaines. La formation des étudiants, a précisé Ahmed Bouras, sera focalisée sur les spécialités permettant de réussir une startup, à savoir le leadership, la programmation et les technologies modernes, ainsi que la gestion des affaires et l'interculturalité.

Organisé par l'association locale Sirius d'astronomie, en coordination avec l'université hôte et devant se poursuivre jusqu'à mardi, le camp scientifique «Ready Bootcamp» a pour objectif d'établir un contact direct avec les étudiants et d'élaborer un état des lieux en matière des besoins scientifiques dans le domaine de l'entrepreneuriat, en vue de déterminer les axes principaux du plan de travail de l'espace «Ready».

Quelque 300 étudiants, spécialisés dans différentes filières, ont pris part à cette journée scientifique au cours de laquelle des communications sur "le rôle du leadership dans la réussite de la startup" et "les systèmes embarqués de l'intelligence artificielle dans le domaine de l'automobile" ont été présentées par des experts-universitaires algériens établis en France et aux Etats-Unis.

Avant sa halte à Constantine, le camp scientifique «Ready Bootcamp» avait été organisé à l'université du 20 août 1955 de Skikda et sera le 18 décembre à l'université Mohamed Khider de Biskra, ont indiqué les organisateurs.

OUARGLA: Plus de 300 millions DA pour l'aménagement de lotissements sociaux à Ain El-Beida

Une enveloppe de plus de 300 millions DA a été allouée à l'aménagement des nouveaux lotissements sociaux dans la commune d'Ain El-Beida (daïra de Sidi-Khouiled), a-t-on appris hier des services de la wilaya d'Ouargla.

L'opération concerne sept (7) lotissements sociaux créés au niveau de la collectivité et totalisant 1.320 parcelles, sur une superficie globale de 55 hectares, a-t-on indiqué, précisant que les travaux prévus ciblent le terrassement du terrain, l'ouverture de routes, et la réalisation des réseaux d'eau potable et d'assainissement. Les délais de réalisation ont été fixés entre deux et neuf mois, selon la superficie du lotissement et la nature de son terrain, sachant que le plus grand couvre une superficie de 20,29 hectares et le plus petit 2,10 hectares, a ajouté la source. La daïra de Sidi-Khouiled avait déjà bénéficié d'un programme de huit lotissements sociaux, cinq dans la commune du chef lieu de daïra et trois dans la commune de Hassi-



Benabdallah, totalisant 812 parcelles. Les travaux de terrassement et de tracé des routes se poursuivent au niveau des deux communes, tandis que le reste des travaux a été finalisé.

Ouargla: Réhabilitation en cours de la RN 53-A reliant El-Borma à Rourdh El-Baguel

Les travaux de réhabilitation et de modernisation d'un tronçon de 178 km de la RN 53-A entre la commune frontalière d'El-Borma (420 km Sud-est d'Ouargla) et la localité de Rourdh El-Baguel qui lui est rattachée, sont en cours a-t-on appris mardi de la direction de wilaya des Travaux publics (DTP).

Le projet, dont les travaux ont été entamés cette année s'ajoute à des opérations similaires retenues sur cet axe routier de plus de 200 km, a affirmé le directeur du sec-

teur, Abderrahmane Abdi. Un financement de plus de trois (3) milliards DA a été dégagé dans le cadre du Plan sectoriel de développement (PSD) pour la réalisation de ce projet livrable au premier trimestre de 2020, a-t-il ajouté. La remise en état de cet axe routier permettra de faciliter le trafic routier, notamment l'accès des véhicules de gros tonnage aux zones pétrolières et gazières dans la région, tout en assurant la sécurité et le confort aux usagers de la route, a-t-on souligné.

CONSTANTINE: Création prévue de plus de 30 microentreprises pour exploiter les produits de la forêt

Plus de 30 micro-entreprises activant dans diverses activités liées aux produits forestiers non ligneux seront créées début 2020 par des jeunes diplômés universitaires afin de valoriser les activités agricoles forestières et montagneuses, a affirmé lundi un cadre de la direction de la conservation des forêts de la wilaya.

S'exprimant en marge de la journée internationale de la montagne (11 décembre) sous le slogan «Les montagnes sont la mission des jeunes», tenue à l'université Salah Bounnider (Constantine 3), le responsable de la communication de la direction de la conservation des forêts, Ali Zeghrour, a indiqué à l'APS que l'investisse-

ment dans les produits forestiers non ligneux «constitue un principe vital pour le développement économique durable».

M. Zeghrour a également estimé que les jeunes concernés ont bénéficié d'une formation de 10 jours sous la supervision de la conservation des forêts en vue d'aider les jeunes investisseurs à créer des entreprises spécialisées dans l'exploitation des produits forestiers non ligneux, comme le pin pignon et le recyclage des feuilles mortes des arbres, l'héliciculture (élevage des escargots) et la culture des champignons et ce, «à condition de ne pas épuiser la richesse forestière.» La même source a également ajouté que la création de

micro-entreprises permettra d'organiser l'activité liée à l'exploitation des ressources forestières, notamment les herbes aromatiques et médicinales, ainsi que le pin pignon, en vue de mieux valoriser les produits locaux et créer des opportunités d'emploi.

La conservation des forêts a commencé à organiser cette activité en mettant sur pied des conseils professionnels dédiés aux herbes et un autre pour le bois et le liège, a relevé la même source qui a indiqué que le développement de ce genre de micro-entreprises se fera en coordination avec les différents dispositifs d'aide à l'emploi initiés par l'Etat. A ce propos, Nabil Laib, un universitaire porteur d'un projet de création

d'une micro-entreprise de production de pin pignon, considère que «cette opération permettra d'organiser la filière», précisant qu'il s'était adonné à cette activité depuis plus de 20 ans de manière «illégitime», d'où l'importance de travailler dans le futur de manière plus appropriée, en plus de préserver cette richesse du feu. A noter qu'une exposition a été organisée à l'occasion de célébration de la journée internationale de la montagne, avec la participation d'une vingtaine d'exposants spécialisés dans la fabrication de savons traditionnels, de produits en liège et d'ustensiles en bois, en plus de représentants des dispositifs d'aide à l'emploi des jeunes.

BORDJ BOU-ARRERIDJ: 23 opérations de prévention des inondations programmées

Vingt-trois (23) opérations de prévention et de protection contre les inondations sont programmées dans plusieurs communes de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a indiqué le directeur de wilaya des ressources en eau, Mourad Benhouaria. Aussi, 18 opérations sont-elles retenues dans le programme sectoriel et cinq dans les cadre du programme du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, a précisé le même cadre, ajoutant que parmi les

communes concernées figurent El Mehiri, Khelil, El Anasser, Aïn Taghrout, El Mansoura, Belimor, Medjana, Hasnaoua, Rabta et Ouled Brahem.

Les actions prévues porteront sur l'aménagement de cours d'eau présentant un risque que, notamment, les villes de Taghrout, El Achir et Sidi Mbarek et l'extension du lit d'Oued Boudjera dans la commune de Ras El Oued.

Il est également projeté, a indi-

qué Mourad Benhouaria, l'élaboration de plusieurs études techniques de protection de nombre de communes contre les inondations dont le chef-lieu de wilaya, Belimour, Ghilassa, Ras El Oued, Aïn Taghrout et Tixter.

Bordj Bou Arreridj est classée parmi les wilayas exposées aux risques d'inondations. En 1994, les inondations ayant frappé le chef-lieu de wilaya avaient fait 16 morts.

BECHAR:

Caravane d'information de la CNR ciblant les retraités et ayants droit

La mise à jour des dossiers des retraités ainsi que la vulgarisation des différentes prestations de la Caisse nationale de retraite (CNR) sont le thème d'une caravane d'information qui sillonne actuellement la wilaya de Bechar et concerne les retraités et ayants droit, a-t-on appris hier du responsable de la Caisse à Bechar.

L'opération qui cible les grandes agglomérations de la wilaya, à savoir Bechar, Kerzaz, Béni-Abbes, Abadla, Kenadza, Taghit et Igli, permet, en plus de la mise à jour des dossiers des retraités, la collecte d'informations liées au retraité et aux ayants droits et à tout changement de situation, en fonction de la prestation reçue par les retraités, a précisé à l'APS Abdelhamid Hadjadj.

Cette caravane de sensibilisation, animée par des cadres locaux de la CNR, permet aussi de sensibiliser les ayants droit sur les risques pénaux encourus en cas de non déclaration des retraités décédés par leur famille, et surtout en cas de mariage des ayants droits, afin d'éviter le blocage de la pension de retraite et les poursuites judiciaires en cas de fraude, a-t-il expliqué.

«Heureusement dans notre région on a pas eu affaire à des cas de fausses déclarations des ayants droits à la pension retraite», signale M.Hadjadj.

L'Agence de la CNR de Bechar,



qui est présente dans la région à travers ses structures à Béni-Abbes, Kenadza, Kerzaz, Béni-Ounif et Abadla, gère les dossiers de 33.000 retraités, tous secteurs confondus, et compte généraliser les technologies de l'information et de la communication, dont la

téléphonie mobile, pour faciliter, d'une part, la gestion de grandes quantités d'information et la communication avec les assurés sociaux, et, d'autre part, entre les organismes, dans le cadre de la mise en œuvre de l'entraide administrative, a-t-il ajouté.

GROUPE PUBLIC TONIC

EMBALLAGE:

10 tonnes de papier détruites par un incendie, aucune victime à déplorer

Un incendie s'est déclaré, lundi, au niveau du groupe public «Tonic Emballage» détruisant plus de 10 tonnes de papiers sans qu'il y ait aucune perte humaine à déplorer, a affirmé à l'APS la directrice de communication du Groupe, Nabila Ouchar.

L'incendie s'est déclenché vers 14h00 lorsque les ouvriers s'approprièrent à transférer le papier de l'unité de récupération vers l'unité de production du papier sanitaire relevant de l'unité de transformation des matières premières de papiers de la 2e zone industrielle du groupe Tonic, a-t-elle indiqué.

La responsable a fait savoir qu'une enquête a été ouverte par les services de sécurité relevant du groupe et les services de la Police judiciaire territorialement compétent afin de déterminer les circonstances de cet accident.

Aucune perte humaine n'est à déplorer, a-t-elle précisé, soulignant que l'opération de production de papier n'a pas été affectée étant donné que l'incendie s'est déclenché à l'extérieur du dépôt de stockage de papier destiné au recyclage.

KHENCHELA:

Une enveloppe de 130 millions de dinars pour la réalisation d'une polyclinique dans la commune de M'toussa

Une enveloppe financière de l'ordre de 130 millions de dinars a été allouée à la réalisation d'une polyclinique dans la commune de M'toussa dans la wilaya de Khenchela, a-t-on appris lundi, du président de l'Assemblée populaire de cette collectivité locale, Nour Sabek.

Cet élu a indiqué à l'APS que le projet de réalisation et d'équipement d'une polyclinique à M'toussa pour un montant de 130 millions, a été inscrit conformément aux instructions données par le wali, Kamel Noucier, lors d'une réunion de travail tenue durant le mois d'août dernier.

Cette enveloppe financière a été puisée des subventions de la caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales de l'année budgétaire, selon le P-APC de M'toussa qui encore révélé que le terrain devant abriter ce site vient d'être désigné et que les travaux de réalisation de cet établissement de santé au cours de premier trimestre 2020.

Evocant la détérioration de l'ancienne polyclinique de M'toussa, cet élu a fait savoir que deux logements de fonctions relevant du patrimoine communal ont été récemment mis à la disposition de la direction de la Santé et de la population afin d'assurer la continuité des prestations médicales offertes à la population de cette commune. La réalisation d'une nouvelle polyclinique dans la commune de M'toussa devra permettre d'assurer des consultations médicales générales et spécialisées en plus de l'application programme élargi de vaccination notamment au profit des mères et des enfants. Pour rappel, la commune de M'toussa avait dernièrement bénéficié d'une enveloppe globale de 744 millions de dinars, dans le cadre du programme communal de développement et du fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, pour la réalisation de dix projets de développement dans plusieurs groupements d'habitations rurales relevant de cette localité.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ:

Plusieurs personnes arrêtées pour différents délits dans 6 wilayas

Plusieurs personnes ont été arrêtées pour différents délits à travers six wilayas du pays lors d'opérations menées par des éléments de la Gendarmerie nationale, indique mardi un communiqué de ce corps de sécurité.

A Sétif, les gendarmes du groupement territorial de cette wilaya, agissant sur renseignements, ont interpellé deux personnes à bord d'un véhicule, en possession d'un fusil de chasse de calibre 12, détenu illégalement, ainsi que la somme de 125.000 DA, précisant que ces deux individus, demeurant tous deux à Beida-Bordj, ont été interpellés lors d'un point de contrôle dressé sur la RN.77, reliant Sétif à Batna, au lieu-dit Sekakla, commune de Bazer-Sakra.

Par ailleurs, les gendarmes du groupement



territorial de Médéa ont interpellé deux personnes, lors d'une patrouille au centre ville de la localité de Boughezoul, à bord d'un véhicule, transportant 4.600 paquets de cigarettes de différentes marques étrangères et locales, avec 1.000 paquets de papiers de tabac à chiquer (massa), sans registre de commerce ni factures. De leur

côté, les gendarmes du groupement territorial d'Ain-Defla, agissant sur renseignements, ont interpellé 6 personnes lors d'un point de contrôle dressé sur la RN.65, reliant Aïn-Defla à Tissemsilt à la sortie nord de la commune d'El-Hassania, qui transportaient à bord de deux véhicules, 1.775 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques, des-

tinées à la vente clandestine. A Batna et agissant sur renseignements, les gendarmes du groupement territorial de cette wilaya ont interpellé, lors d'un point de contrôle, une personne à bord d'un véhicule, en possession de 4,82 kg d'or non poinçonné, alors qu'à Mascara, des gendarmes ont interpellé une personne demeurant à la localité de Bouguirat (Mostaganem), transportant à bord d'un camion semi-remorque, 300 quintaux de farine, sans registre de commerce ni factures. Dans la wilaya de Souk-Ahras, les gendarmes du groupement territorial ont interpellé une personne, demeurant à la localité de Boukhadra (Tébessa), lors d'un point de contrôle, alors qu'il transportait à bord d'un fourgon, 50 ballots de friperie, en provenance de la contrebande.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION:

22 morts et 1.045 blessés en une semaine

Vingt-deux (22) personnes ont trouvé la mort et 1.045 autres ont été blessées dans 921 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 8 au 14 décembre au niveau national, selon un bilan établi, mardi, par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif avec 3 morts et 38 blessés, suite à 34 accidents de la route, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 900 interventions pour procéder à l'extinction de 640 incendies urbains, industriels et autres, et mené 8.006 autres pour l'exécution de 6.879 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.



FRANCE:

Une explosion au sud de Nantes fait sauter la porte d'entrée d'une mairie

Une explosion d'origine inconnue a fait sauter la porte d'entrée d'une mairie au sud de Nantes dans l'ouest de la France, selon des sources concordantes.

L'explosion, d'origine inconnue, s'est produite dans les quartiers sud de Nantes pendant la nuit de lundi à mardi faisant sauter la porte d'entrée de la mairie du quartier Clos-Toreau et a fait trembler les murs et les fenêtres des appartements, a rapporté un média local. Plusieurs internautes ont publié les conséquences de cette explosion et n'ont signalé aucune victime sauf le dégât notable de la porte d'entrée de la mairie.

Le procureur de la République de Nantes ainsi que les pompiers, les policiers et des véhicules d'intervention d'Enedis et GrDF sont rapidement arrivés sur les lieux. L'enquête pourrait être confiée à la police judiciaire pour établir l'origine de l'explosion, a-t-on indiqué de source locale.

Selon les informations de presse, deux individus ont été vus en train de s'éloigner des lieux juste avant la détonation.

Ouest-France signale en outre que d'autres détonations ont retenti plus tôt dans la soirée de lundi, vers l'île Beaulieu, Rezé et Saint-Sébastien-sur-Loire, sans qu'aucun dégât ne soit constaté. Ces explosions sont survenues alors que le pays connaît un mouvement social paralysant les grandes villes depuis quelques jours et une grève des travailleurs contre la réforme du système des retraites.

AFRIQUE DU SUD: 200 armes illégales rendues à la police

Plus de 200 armes à feu illégales ont été rendues aux services de police sud-africaine depuis le début de l'amnistie décrétée à partir du 1er décembre, a indiqué lundi le ministère de la Police. Lors de cette opération, qui devra se poursuivre jusqu'à fin mai 2020, plus de 2.000 cartouches de munitions ont été remises aux services compétents, a dit le porte-parole du ministère, Liranzu Themba.

Après ces résultats encourageants, le ministère a appelé les citoyens à «une participation massive» pour remettre les armes acquises de manière illégale, a-t-il ajouté. Les armes à feu illégales représentent un sérieux défi pour l'Afrique du Sud, qui souffre d'un taux de criminalité élevé, faisant de ce pays l'un des plus dangereux au monde. En septembre dernier, un total de 228 individus ont été arrêtés pour possession illégale d'armes à feu et de munitions, au cours d'opérations menées par la police dans la province du KwaZulu-Natal (Est). La police avait saisi 168 pistolets, sept fusils de chasse, six fusils et six armes à feu artisanales.

ERUPTION VOLCANIQUE EN NOUVELLE-ZÉLANDE: Toutes les victimes identifiées

Les dix-huit personnes décédées lors de l'éruption du volcan néo-zélandais de White Island ont toutes été identifiées, a fait savoir hier, la police. «Le processus d'identification des victimes est à présent terminé», a déclaré la police dans un communiqué, après avoir réussi à identifier deux personnes, une Australienne et un Néo-Zélandais, dont les corps n'ont toujours pas été retrouvés.

Les recherches se poursuivent afin de localiser leurs dépouilles, qui seraient sous l'eau au large de cette île volcanique située au nord de la Nouvelle-Zélande. Mardi, 17 personnes demeuraient hospitalisées en Nouvelle-Zélande et en Australie dans des unités de soins intensifs en raison des graves brûlures provoquées par l'éruption. Sur les 18 personnes décédées, au moins 12 étaient Australiennes, trois étaient des Américains vivant en Australie et deux autres étaient des guides touristiques Néo-Zélandais.

MIGRATIONS:

12.000 mineurs sur les îles grecques, seuls 1% scolarisés

Seuls 1% des 12.000 enfants demandeurs d'asile vivant dans les camps insalubres sur les îles grecques «vont à l'école», la grande majorité sont privés d'éducation, selon une estimation de l'agence onusienne du Haut commissariat pour les réfugiés (HCR).

«Les enfants sont désespérés, l'accès à l'éducation est un problème important surtout dans les camps surpeuplés d'enregistrement et d'identification» (hotspots) situés sur les cinq îles de la mer Egée (Lesbos, Chios, Samos, Leros et Kos), a déploré Boris Cheshirkov, porte-parole du HCR-Grece, cité par l'AFP.

Environ 35.500 migrants et réfugiés vivent dans des conditions sordides sur ces îles, dont environ 12.000 sont mineurs, a-t-il précisé.

Le manque de scolarisation provient surtout de la coordination défectueuse entre les autorités locales et l'Etat pour le transport des enfants à l'école, ou du retard pris dans l'envoi de professeurs et instituteurs pour faire classe l'après-midi aux migrants mineurs dans les écoles publiques.

«Les enfants ont besoin de normalité, de se retrouver dans une classe avec d'autres enfants», a souligné le porte-parole du HCR.

Pour répondre à ce problème, le HCR et des ONG organisent des cours de langue ou d'autres activités pour les enfants sans toutefois pouvoir remplacer la scolarisation officielle.

«Les trois enfants d'une famille syrienne arrivée à Lesbos il y a quatre mois n'ont jamais connu l'école.

Dans leur pays d'origine, ils étaient trop jeunes pour être scolarisés et, une fois en Grèce, alors qu'ils ont atteint



l'âge adéquat, il n'y pas d'école pour eux», raconte le porte-parole du HCR.

Après la grande crise migratoire de 2015, la Grèce est redevenue en 2019 la principale porte d'entrée en Europe des demandeurs d'asile dont la majorité sont arrivés sur les îles grecques par la Turquie voisine à bord d'embarcations de fortune.

Alors que les «hotspots» étaient initialement créés pour un séjour limité, les demandeurs d'asile y restent plusieurs mois en raison du flux constant et du manque de places.

De nombreuses ONG ont dénoncé les conditions insalubres des camps. Parmi elles, Médecins sans fron-

tières (MSF) a alerté sur la situation particulière des enfants, dans une lettre ouverte. L'organisation a appelé fin novembre les pays membres de l'Union européenne «à agir de manière imminente» pour «mettre fin à ce cycle de souffrances», notamment à la détérioration de l'état physique et mental surtout des mineurs.

«Ces personnes ont survécu à la guerre et à la persécution, mais des mois passés dans des endroits insalubres comme le camp de Moria à Lesbos ont poussé beaucoup de nos enfants malades au bord du gouffre, à se faire du mal et à penser au suicide», ajoute MSF dans cette lettre.

ALLEMAGNE:

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée, le «plus grand risque d'affaires» pour les entreprises allemandes

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée est «le plus grand risque d'affaires» pour 56% des entreprises en Allemagne, selon une enquête publiée par la Fédération des chambres de commerce et d'industrie allemandes (DIHK).

Selon la DIHK, près d'un tiers des 11.000 entreprises étudiées ont recruté ces dernières années des spécialistes internationaux de l'Union européenne (UE) et des pays hors UE.

Dans le secteur du bâtiment, où la pénurie de main-d'œuvre est particulièrement aiguë, 44% des entreprises ont fait appel à des spécialistes à l'échelle internationale.

Les entreprises industrielles, commerciales et prestataires de service allemands emploient également des collaborateurs internationaux qualifiés à

des taux supérieurs à la moyenne, observe cette enquête.

«Il y a quinze ans, nous avions comme problème cinq millions de sans emploi», a déclaré la semaine dernière la chancelière Angela Merkel.

Aujourd'hui, le problème en Allemagne est de trouver des travailleurs qualifiés et compétents.

Lundi, le ministre allemand de l'Economie, Peter Altmaier, a également mis en garde que «ce n'est qu'avec des spécialistes suffisamment qualifiés que nos entreprises pourront conserver leur force d'innovation, faire face à la concurrence mondiale et finalement assurer notre prospérité».

La DIHK a souligné que «les compétences linguistiques et la poursuite des qualifications profession-

nelles» des collaborateurs internationaux seront «essentiels pour leur intégration réussie» dans les entreprises allemandes.

«Même avec un faible développement économique, les pénuries de main-d'œuvre restent un problème pour les entreprises et la société», a souligné la DIHK, ajoutant que «le potentiel national seul ne suffira pas à combler les manques à l'avenir» en Allemagne. Pour contrer la baisse de l'offre de main-d'œuvre liée au vieillissement de la population en Allemagne, «des travailleurs compétents venus du monde entier» sont nécessaires, a estimé le président de la DIHK, Eric Schweitzer.

Selon le Bureau fédéral allemand des statistiques (Destatis), la population allemande devrait diminuer de 83,2 millions de

personnes actuellement à 78,2 millions en 2060.

Une loi sur l'immigration concernant les travailleurs qualifiés, récemment adoptée par le gouvernement, est conçue pour faciliter l'entrée des travailleurs qualifiés de pays hors UE en Allemagne. Cette nouvelle loi doit entrer en vigueur en mars 2020. Lundi, des représentants du gouvernement allemand, des Etats fédérés, des entreprises et des syndicats ont été invités au bureau de la chancelière Merkel pour s'accorder sur les mesures à prendre à l'avenir dans les différents secteurs de l'économie du pays.

Selon Mme Merkel, le «cadre juridique» a déjà été posé, mais la question est désormais de trouver des personnes dans le monde qui soient prêtes à venir travailler en Allemagne.

CHINE:

14 morts et deux bloqués dans un accident de mine dans le sud-ouest du pays

14 mineurs ont trouvé la mort et deux autres sont toujours bloqués sous terre après une projection souterraine mêlant gaz et charbon dans une mine de charbon dans la province chinoise du Guizhou (sud-ouest), ont annoncé les autorités locales.

L'accident s'est produit hier aux environs de 01h30 dans la mine de charbon de Guanglong, alors que 23 ouvriers travaillaient sous terre.

Sept d'entre eux ont pu être dégagés, alors que 14 ont été tués et que deux autres sont toujours bloqués.

Une intervention d'urgence a été déclen-

chée. Les opérations de secours et une enquête sont en cours. L'accident a eu lieu quelques jours après l'inondation d'une mine de charbon dans la province voisine du Sichuan, qui a tué cinq mineurs, tandis que 13 autres étaient pris au piège de la montée des eaux. L'extraction du charbon est meurtrière en Chine, où cette ressource est de loin la première source d'énergie.

En novembre, au moins 15 mineurs avaient été tués lors d'un coup de grisou dans une mine de la province du Shanxi (nord).

GÉRONTOLOGIE:

«La gérontologie et son avenir en Algérie» thème d'une rencontre internationale à Oran

«La gérontologie et son avenir en Algérie» sera le thème des 3es Journées internationales de l'éthique médicales, prévues les 25 et 26 janvier 2020 à Oran, a-t-on appris hier des organisateurs.

Selon l'observatoire du handicap de la réadaptation de l'éthique en santé (OHRES), organisateur de l'événement, «la gérontologie qui concerne les personnes âgées malades, souffrant le plus souvent de pathologies multiples, parfois lourdes et souvent en fin de vie, demeure le parent pauvre de la médecine». A l'instar de la plupart des pays en voie de développement, l'Algérie, connaît une transition démographique qui se traduit par un vieillissement de la population, apparu dans les années 1990, qui se poursuit présentement et qui avoisinera les 22% en 2050, indique-t-on dans l'argumentaire de cette rencontre.

Dans le sillage de cette transition démographique, se confirme une transition épidémiologique et sanitaire qui se traduit par l'émergence de nouveaux problèmes de santé tels que les maladies cardio-vasculaires, les cancers et les maladies dégénératives pour ne citer que celles-là, ajoute-t-on de même source, soulignant qu'actuellement, ce sont les maladies chroniques et les traumatismes qui dominent le tableau épidémiologique. «Cette modification profonde de la structure de la population et de l'évolution des maladies obligent à redéfinir les priorités et



les enjeux en termes de politique de santé et d'établissements de prise en charge des handicaps, des soins palliatifs, de la douleur et de la fin de vie», note l'OHRES.

A ce propos, «l'avènement des unités de soins palliatifs antidouleur, d'établissements de gériatrie et de centres de réadaptation spécialisés dans la prise en charge des personnes en situation de handicap, posera indubitablement, de nouvelles interrogations éthiques et

juridiques liées à la prise en charge des personnes âgées», a-t-on estimé de même source. Lors des deux journées de cette rencontre, plusieurs volets seront abordés par des spécialistes nationaux et étrangers.

Il s'agira entre autres de «la particularité des soins chez la personne âgée», «personne âgée et situation de handicap: Où en est-on?», «personne âgée face à la douleur» ainsi que «la formation en gérontologie», entre autres.

JJJEL :

Renforcement du secteur de la santé par plusieurs infrastructures



Plusieurs nouvelles infrastructures en réalisation ou programmées viendront renforcer le secteur de la santé de la wilaya de Jijel, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

Il s'agit de la réalisation de cinq polycliniques, dont trois ont fait l'objet d'une levée de gel dans les communes de Aouana, Sidi Maarouf et Jijel centre, avec un taux d'avancement des travaux oscillant entre 20 et 80%, a précisé la même source.

Les services de la wilaya ont également fait état du lancement «prochainement» du chantier de réalisation d'un établissement de santé de proximité à Chekfa (à l'Est de Jijel), une fois les diverses démarches administratives accomplies, en plus d'une structure de santé à El Milia, dont les travaux sont achevés en attendant son équipement pour un montant de 700 millions de dinars.

Quant à l'avancement des travaux du projet de réalisation d'un hôpital de 60 lits dans la commune de Ziama Mansouria, ils sont de l'ordre de 75%, pour un montant de plus de 1,6 milliard de dinars, auxquels s'ajouteront 350 millions de dinars pour l'équipement et ce, dans la perspective de sa réception début 2020, a souligné la même source.

Pour leur part, les services de la santé ont indiqué que des travaux sont en cours pour la construction de quatre nouvelles salles de soins dans certaines zones isolées de la wilaya, dont deux entreront en service avant fin 2019, a-t-on assuré.

Le secteur de la santé de Jijel compte 26 polycliniques, 124 salles de soins et six structures publiques de santé de proximité, en plus de trois établissements hospitaliers publics et deux établissements hospitaliers relevant du secteur privé.

TRANSPLANTATION HÉPATIQUE EN PÉDIATRIE : Premier transfert vers la Belgique depuis l'installation de l'ANG

Le premier cas devant subir une transplantation de foie a été transféré, lundi, de l'aéroport international Houari Boumediene (Alger) vers Bruxelles (Belgique), une première depuis l'installation de l'Agence nationale des greffes (ANG) en 2015, a indiqué son directeur, M. Mohamed Bourahla. Accompagnée de sa mère et du donneur, Alaa Khalida Kharifi, une fille de 7 ans souffrant d'un déficit hépatocellulaire a été transférée à la clinique Saint Louis (Belgique) pour effectuer une greffe du foie.

Cette décision a été prise par le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Mohamed Meraoui lors de sa dernière visite dans la wilaya d'Oran en tant qu'«engagement de l'Etat» pour la prise en charge de ce type de malades, et ce dans le cadre du partenariat établi entre l'ANG à la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS).

La patiente était hospitalisée au service pédiatrique de l'Hôpital Canastel d'Oran où une équipe médicale spécialisée avait été mobilisée pour la préparer et faciliter son transfert vers la Belgique, selon M. Bourahla.

L'ANG a entamé la mise en œuvre effective des recommandations du ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale lors des rencontres organisées en 2019 pour la prise en charge et le suivi de l'opération de transplantation d'organes, et ce en collaboration avec l'agence, le ministère de la Santé et la société civile dans le cadre d'un parcours des soins fixant et facilitant l'opération de préparation de l'opération de transplantation du foie chez les enfants souffrant d'insuffisance hépatique.

APS

MALNUTRITION:

L'obésité et la sous-nutrition, double fardeau de plus d'un tiers des pays à revenu faible ou moyen selon l'OMS

L'Organisation mondiale de la santé (OMS), citant un nouveau rapport publié dans *The Lancet*, une revue scientifique médicale britannique, a déclaré qu'il faut définir une nouvelle approche pour faire reculer la sous-nutrition et l'obésité car ces problèmes sont de plus en plus interconnectés du fait des changements rapides qui se produisent au niveau des systèmes alimentaires des pays, particulièrement dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

«Dans plus d'un tiers de ces pays (45 pays sur 123 dans les années 1990 et 48 pays sur 126 dans les années 2010), on constate la présence simultanée de plusieurs formes de malnutrition, en particulier en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud et dans la région de l'Asie de l'Est et du Pacifique», a précisé l'OMS dans un communiqué.

Selon les estimations, près de 2,3 milliards d'enfants et d'adultes sont en surpoids dans le monde, et plus de 150 millions d'enfants présentent un retard de croissance.

Cependant, dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, ces problèmes émergents coexistent chez une même per-

sonne ou au sein d'une famille, d'une communauté ou d'un pays.

Le nouveau rapport examine les tendances menant à cette juxtaposition - qu'on appelle le double fardeau de la malnutrition - ainsi que les changements sociétaux et du système alimentaire pouvant être à son origine, ses causes et ses effets biologiques, et les mesures à prendre pour combattre la malnutrition sous toutes ses formes.

Les auteurs se sont fondés sur des données d'enquêtes menées dans les pays à revenu faible ou intermédiaire dans les années 1990 et 2010 pour estimer quels pays font face au double fardeau de la malnutrition (plus de 15% de la population souffrant d'émaciation, plus de 30% présentant un retard de croissance, plus de 20% des femmes étant trop maigres et plus de 20% des personnes étant en surpoids).

La sous-nutrition et l'obésité peuvent avoir des conséquences sur plusieurs générations. Tant la sous-nutrition que l'obésité maternelles sont associées à des problèmes de santé chez les enfants.

En outre, en raison de la rapidité de l'évolution des systèmes alimentaires,

de plus en plus de personnes sont exposées aux deux formes de malnutrition à divers stades de leur vie, ce qui aggrave encore les effets néfastes sur la santé.

Selon l'OMS, nous sommes en présence d'une nouvelle réalité en matière de nutrition.

«Nous ne pouvons plus classer les pays en deux catégories, ceux à faible revenu et touchés par la sous-nutrition et ceux à revenu élevé et uniquement concernés par l'obésité.

Toutes les formes de malnutrition ont un dénominateur commun, à savoir des systèmes alimentaires qui ne fournissent pas aux personnes une alimentation saine, sûre, durable et à un prix abordable», a expliqué le directeur du Département nutrition pour la santé et le développement de l'OMS, Dr Francesco Branca.

«Pour changer les choses, il faudra prendre des mesures à divers niveaux des systèmes alimentaires - de la production et du traitement à la consommation et au gaspillage, en passant par la vente, la distribution, la définition des prix, le marketing et l'étiquetage», a-t-il affirmé, appelant à

«radicalement réexaminer» toutes les politiques et tous les investissements en la matière.

Afin de créer les changements systémiques nécessaires pour mettre fin à la malnutrition sous toutes ses formes, les auteurs du rapport appellent les gouvernements, les Nations Unies, la société civile, les universitaires, les médias, les donateurs, le secteur privé et les structures économiques à lutter contre le double fardeau de la malnutrition.

Ils invitent également d'autres acteurs, comme les organismes communautaires, les exploitants agricoles et leurs associations, les dirigeants religieux, les défenseurs de la santé mondiale, les innovateurs et les investisseurs qui financent les entreprises soucieuses de l'équité et de l'environnement, les maires et les associations de consommateurs à y participer.

«Sans une profonde transformation des systèmes alimentaires, les coûts économiques, sociaux et environnementaux de l'inaction empêcheront la croissance et le développement des personnes et des sociétés pendant des décennies», dit le Dr Branca.

Vous voulez rester en bonne santé ? Levez-vous de votre chaise

Une nouvelle étude américaine vient de rappeler l'importance d'une activité physique régulière pour réduire le risque de maladie chronique. Diabète, cancer du sein, cancer du côlon, infarctus ou AVC : pour réduire le risque de souffrir de ces maladies, il faut passer moins de temps assis.

Les études qui pointent du doigt les méfaits de la vie sédentaire et qui nous rappellent que « bouger c'est bon pour la santé » ne cessent de fleurir. Ainsi, au cours des derniers mois, les scientifiques nous ont rappelé que bouger c'est bon pour préserver nos capacités cognitives, bouger réduit le risque de cancer du sein, bouger réduit le risque de diabète, sans oublier que bouger c'est bon également pour stimuler notre esprit créatif. Bref, bouger devrait devenir le premier geste de survie à apprendre !

Mais une nouvelle étude américaine vient enfoncer le clou en soulignant qu'il ne suffit pas de marcher entre 30 et 60 minutes par jour pour réduire le risque de maladies chroniques.

Il faut également passer beaucoup moins de temps assis. Or, selon l'Organisation mondiale de la santé, 42 % de la population active (hommes et femmes confondus) passe en moyenne chaque jour 4 heures

assis (au bureau, dans les transports en commun, à la maison) et 3h 17 devant les écrans d'ordinateur ou de télévision. Une sédentarité qui risque de s'avérer mortelle si l'on en croit cette nouvelle étude de l'Université du Kansas qui souligne qu'il ne faut pas uniquement inciter le public à bouger plus mais qu'il faut aussi lui conseiller de passer moins de temps en position assise. « Lorsque l'on reste assis, il y a très peu d'activité musculaire, dont les enzymes de lipoprotéine lipase (ou LPL) ne sont pas utilisées par les cellules musculaires, qui n'en ont pas besoin, mais elles viennent se fixer dans les cellules graisseuses » explique le Professeur Sara Rosenkranz, qui a dirigé cette étude.

« Aussi, pour réduire le risque de maladies chroniques, chacun devrait avoir le réflexe de se lever de sa chaise plusieurs fois dans la journée pour aller faire quelques pas, avant de revenir à sa tâche. »



La mémoire des jeunes est plus précise

La mémoire des jeunes est plus précise que celle des personnes âgées selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Les jeunes ont une mémoire plus précise que les personnes âgées qui ont tendance au fil du temps à avoir des souvenirs de plus en plus flous, d'après les conclusions d'une étude publiée dans la revue spécialisée « Attention, Perception, & Psychophysics ». Les neuroscientifiques de la Vanderbilt University (Nashville) ont analysé la quantité d'informations stockées par le cerveau et les mécanismes du souvenir pour comprendre les différences de mémoire en fonction de l'âge. Ils ont mené leur étude sur 11 adultes d'environ 67 ans et 13 volontaires plus jeunes de 23 ans.

Les participants placés sous encephalographie (méthode d'exploration cérébrale qui mesure l'activité électrique du cerveau) ont observé 4 tâches de couleur et les ont mémorisées.

Quelques secondes après, les chercheurs leur ont montré une seule tâche. Les observateurs devaient simplement affirmer si elle appartenait au premier groupe d'images. Si la capacité de



stockage d'informations observée par encephalogramme est similaire chez tous les volontaires, les jeunes ont été plus nombreux à avoir donné une réponse juste lors du test, donc à se souvenir précisément des informations.

Phillip Ko, directeur de l'étude rappelle que « les jeunes, contrairement aux personnes âgées sont aidés par leur mémoire implicite perceptuelle pour se souvenir des informations stockées dans le cerveau. »

Les chercheurs pensent que les personnes âgées stockent les informations de manière imprécise et que leur cerveau a donc du mal à les restituer de manière juste. Ce qui explique pourquoi les souvenirs des personnes vieillissantes deviennent de plus en plus flous au fil du temps.

Le docteur Bernard Croisille, neurologue au CHU de Lyon rappelle qu'« il est important d'encourager sa mémoire régulièrement et tout au long de sa vie pour l'optimiser et pour que le cerveau compense les effets négatifs du vieillissement. Comme vos muscles, la mémoire a besoin d'être stimulée et de faire régulièrement des exercices différents. »

NUTRITION : LES TOMATES CUITES EXCELLENTES POUR LE CŒUR

On sait que manger des tomates permet de bénéficier des bienfaits du lycopène et de ses effets protecteurs contre l'infarctus. Mais saviez-vous que les tomates cuites sont meilleures protectrices que les tomates crues ? Il y a quelques mois, une étude finlandaise avait attiré l'attention sur les bienfaits des tomates pour la santé du cœur. Pour 12 ans, des personnes avaient été suivies par les scientifiques finlandais et, au final, les personnes

qui avaient un taux important de lycopène dans le sang avaient diminué leur risque d'infarctus de 59 %. Une nouvelle étude dirigée par les chercheurs de l'Université de Vérone, en Italie, montre que le lycopène, cet antioxydant qui donne à la tomate sa belle couleur rouge et qui protège le cœur contre la formation de caillots sanguins, est présent dans de plus fortes proportions dans les tomates cuites. Selon ces chercheurs, consommer chaque jour 80 g d'une sauce tomate maison

permettrait de compenser les effets néfastes d'un repas riche en graisses sur la paroi des vaisseaux sanguins et permet de prévenir l'athérosclérose, c'est-à-dire le dépôt de lipides sur la paroi des artères. Sauces, soupes, tomates cuites sur la pizza sont également conseillées pour profiter des bienfaits du lycopène qui ferait « presque aussi bien » que certains médicaments (on parle ici des statines) pour faire baisser le taux de cholestérol !

Pression artérielle : Le thé vert réduirait les effets du Corgard



Le thé vert peut affaiblir les effets d'un médicament prescrit contre la pression artérielle le Corgard, selon une étude scientifique japonaise.

Cette étude japonaise de l'Université médicale de Fukushima a révélé que boire du thé vert peut réduire les effets du Corgard, un bêta-bloquant utilisé pour traiter l'hypertension artérielle.

Les chercheurs ont donné à 10 volontaires une dose unique de 30 mg de nadolol (le principe actif du Corgard) après avoir consommé de l'eau ou environ trois tasses de thé vert par jour pendant 14 jours.

Les scientifiques ont ensuite testé le niveau de médicament dans le sang des participants. Il était 76% plus faible dans le groupe qui a bu du thé vert par rapport au groupe qui a consommé de l'eau.

Selon les auteurs de l'étude, ces résultats signifient que « les patients traités par nadolol doivent éviter de consommer du thé vert ».

Le Dr Gregg Fonarow, professeur de cardiologie à l'Université de Californie de Los Angeles et porte-parole de l'American Heart Association a confirmé ces affirmations et rappelle que « les personnes qui prennent du nadolol et consomment du thé vert doivent être conscientes de cette interaction potentielle et en discuter avec leur médecin ».

Les aliments ne font pas toujours bon ménage avec les médicaments.

Mais le thé vert n'est pas le seul aliment qui interagit avec le médicament. En effet, le pamplemousse connu depuis des années pour agir sur le métabolisme de « nombreux médicaments » avec des effets indésirables graves a parfois observés.

Des dizaines de médicaments sont concernés par ces interactions avec le pamplemousse. Parmi ceux-ci : les statines contre le cholestérol, les benzodiazépines (tranquillisants), les immunodépresseurs (inhibiteur du système immunitaire) ou encore les inhibiteurs calciques, substances utilisées pour traiter des troubles cardiaques.

Les auteurs de l'étude concluent tout de même qu'« ils doivent » réaliser des études avec un plus grand nombre de patients pour établir des certitudes quant à leurs affirmations. »

HÉPATITE C

De nouvelles thérapies pour la guérir

D'ici avril, deux nouveaux traitements contre l'hépatite C seront autorisés en France. Ce sont les premiers représentants d'une nouvelle génération de médicaments. Un espoir pour les 230 000 Français qui souffrent de cette maladie du foie.

Le traitement de l'hépatite C fait aujourd'hui appel à une combinaison de trois médicaments (Interféron-ribavirine-antiprotéase) qui permettent la guérison de 50 à 70 % des malades. Pour les autres, le foie continue de s'abîmer, avec un risque de cirrhose ou de cancer à long terme. De nouveaux traitements étaient donc attendus. Et leur arrivée est en train de changer la donne. Pris en association avec les médicaments actuels, les deux nouveaux (sofosbuvir et siméprévir) font en effet grimper le taux de guérison à 90 %. Tous les malades pourront donc espérer guérir. Et l'avenir est prometteur, car les recherches portant sur d'autres combinaisons possibles et d'autres médicaments expérimentaux montrent des résultats tout aussi intéressants.

Des médicaments mieux tolérés
La mauvaise tolérance du traitement actuel est un vrai problème. En cause : l'un des médicaments antiviraux utilisés (interféron) qui provoque une forte fatigue, de l'insomnie, une perte de moral ou d'appétit important... chez 30 à 70 % des

personnes traitées. Ce qui impose souvent aux patients de mettre leur vie entre parenthèses, voire d'arrêter le travail pendant 6 à 12 mois. Résultat : près d'un patient sur deux repousse le moment de se traiter et 10 à 20 % l'abandonnent en cours de route, parce qu'il est toxique ou lourd à gérer. Il nécessite en effet une injection sous-cutanée chaque semaine.

Des traitements plus courts

Les deux nouveaux médicaments peuvent avoir des effets gênants similaires, mais de façon moins intense et chez moins de personnes. En plus, on n'est pas toujours obligé de les associer à l'interféron. Dans ce cas, et pour la première fois, le traitement de l'hépatite C pourra permettre de mener une vie normale.

Les milliers de patients présentent une contre-indication à l'interféron auront enfin la possibilité d'être traités. Autre avantage : des nouveaux traitements : ils sont plus simples à prendre. D'abord, parce qu'au lieu de 6 à 8 comprimés par jour, on passera à un comprimé unique comprenant l'association néces-



saire. Ensuite, parce que la durée de traitement, variable selon le sous-type de virus en cause, et donc le médicament prescrit, ne sera jamais supérieure à six mois. Dans certains cas, trois mois suffiront !

Le nombre de guérisons devrait donc augmenter dans les prochaines années, et le nombre de décès liés aux complications de cette hépatite (2300 par an)

baissés. C'est donc plus que jamais le moment de se faire dépister, notamment si on a subi une intervention chirurgicale avant 1990, ou si on a « goûté » à une drogue injectée ou inhalée (sniffée), même une seule fois ! Une analyse de sang présentant un taux de transaminases hépatiques élevé, même modérément, est aussi un bon motif pour se faire dépister.

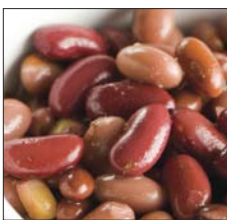
Comment les fibres nous protègent-elles de l'obésité et du diabète ?

Une équipe de chercheurs franco-suédoise a elucidé comment les fibres nous protègent du diabète et de l'obésité.

Une alimentation riche en fibres est recommandée par les médecins pour se protéger de l'obésité et du diabète. Les chercheurs du CNRS, de l'Inserm et de l'Université Claude Bernard Lyon 1 (Unité Inserm 955 « Nutrition et cerveau ») ont publié dans la revue spécialisée Cell une nouvelle étude qui explique ce mécanisme de protection dans lequel sont concernées la fibre intestinale et la capacité de l'intestin à produire du glucose (sucres).

S'il est bien connu des chercheurs qu'une alimentation riche en fibres permet de mieux grossir et de se protéger du diabète, l'équipe dirigée par Gilles Mithieux, chercheur CNRS a voulu comprendre si ce mécanisme était lié à la capacité de l'intestin à produire du glucose.

En effet, explique le chercheur « l'intestin est capable de synthétiser ce sucre et de le libérer dans le sang entre les repas et au cours de la nuit. Or, ce glucose possède des vertus particulières : il est détecté par le système nerveux présent dans le parois de la veine porte (celle qui collecte le sang provenant de l'intestin), qui à son tour envoie un signal nerveux au cerveau. En réponse, le cerveau



déclenche un faisceau d'effets protecteurs face au diabète et à l'obésité : la sensation de faim diminue, la dépense énergétique de repos augmente, et enfin, le foie produit moins de glucose. »

Le rôle essentiel de l'intestin

Pour établir le lien entre les fibres et la production du glucose par l'intestin, les chercheurs ont soumis des rongeurs à un régime partitionné enrichi en fibres fermentescibles (présentes dans les fruits sucrés et de nombreux légumes tels que les salsifis, les choux ou les fèves) qui ne sont pas directe-

ment digestibles par l'intestin, mais qui sont fermentés par les bactéries intestinales comme le propionate et le butyrate qui les rendent assimilables par notre organisme.

Ils ont découvert que l'intestin augmentait sa production de glucose et que ces souris nourries d'aliments gras et sucrés ont moins grossi que les rongeurs témoins. Elles ont aussi été protégées du développement du diabète grâce à une sensibilité très augmentée à l'insuline. Pour valider ces premiers résultats, les chercheurs ont soumis des souris génétiquement modifiées (dont l'intestin ne peut plus produire du glucose) à un régime identique. Elles ont grossi et sont devenues diabétiques, comme les souris sous alimentées en fibres. Gilles Mithieux conclut donc que « la production de glucose par l'intestin à partir du propionate et du butyrate est à l'origine des effets positifs sur l'organisme des fibres fermentescibles. Et que « ces travaux mettent aussi en lumière le rôle de la flore intestinale qui, en fermentant les fibres alimentaires, permet à l'intestin de produire du glucose. » Cette découverte peut permettre de proposer de nouvelles recommandations nutritionnelles ou encore, de mettre en évidence de nouvelles cibles thérapeutiques pour prévenir ou soigner le diabète et l'obésité.

AFRIQUE DE L'OUEST : L'ONU déplore un regain de violence sans précédent

L'envoyé des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohamed Ibn Chambas, a déploré, lundi devant le Conseil de sécurité, la violence sans précédent qui a frappé la région ces derniers mois, demandant au Conseil de soutenir les initiatives locales destinées à prévenir cette violence et à favoriser le dialogue entre communautés. «Les attaques incessantes contre des cibles civiles et militaires ont ébranlé la confiance de l'opinion publique. Les forces internationales dans la région ont également subi des pertes importantes», a déclaré M. Ibn Chambas, lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée aux violences communautaires et à la prévention de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest.

«Les incidents dans la région montrent comment le terrorisme, le crime organisé et la violence intercommunautaire peuvent facilement s'entrelacer», a fait observer l'envoyé de l'ONU, qui intervenait par visio-conférence devant le Conseil. Il a ainsi noté que les extrémistes liés à Al Qaïda ont délibérément exploité les griefs locaux et les faiblesses des Etats. «Certains des conflits locaux les plus violents de la région concernent la transhumance. Des groupes extrémistes ont réussi à s'impliquer dans leur résolution», a-t-il souligné. Près de 70% de la population de l'Afrique de l'Ouest restent tributaires de l'agriculture et de l'élevage pour leur existence. «Il est donc impératif de trouver des moyens d'assurer une coexistence pacifique entre éleveurs et agriculteurs», a préconisé M. Ibn Chambas. «Les gouvernements, les acteurs locaux, les organisations régionales et la communauté internationale se sont mobilisés pour lutter contre cette violence multidimensionnelle», a souligné M. Chambas, ajoutant que l'approche des Nations-Unies consistait à soutenir les gouvernements nationaux dans leur mise en œuvre des Objectifs de développement durable et la création de partenariats. Selon lui, certaines des lacunes importantes des réponses nationales demeurent des systèmes judiciaires faibles. Dans ce contexte, il a estimé que le Conseil de sécurité devrait apporter son soutien aux initiatives locales. «Au cours des derniers mois, nous avons constaté des progrès dans la lutte contre la violence entre éleveurs et agriculteurs, avec des dialogues locaux initiés au Mali, au Niger et au Nigeria», a-t-il dit. Selon Mohamed Ibn Chambas, face à l'extrémisme violent, les jeunes sont au cœur de la réponse. «Freiner l'idéologie violente et l'intolérance religieuse, c'est aborder les récits haineux. Il y a ici un rôle clé pour les médias sociaux et traditionnels», a-t-il estimé. «Limiter les canaux financiers et d'approvisionnement utilisés par les groupes armés et les liens avec le commerce illégal nécessitent une coopération internationale. Des sanctions ciblées et d'autres mesures recommandées par des groupes d'experts sont pertinentes comme effet de levier», a-t-il ajouté.

MALI: La sécurité, le désarmement et l'instauration de la paix au cœur du dialogue intermalien

Les participants aux ateliers de dialogue national inclusif (DNI) au Mali, qui se poursuivait hier, à Bamako, auront à proposer des solutions à la crise sécuritaire qui a atteint «un seuil critique» dans le pays ainsi que dans la région du Sahel, dont les peuples aspirent à la paix et la stabilité, ont indiqué des organisateurs, cités par des médias.



Ouvert samedi dernier par le président malien, Ibrahim Boubacar Keïta, le DNI représente, selon les mêmes sources, «une occasion privilégiée pour les différents acteurs, en vue de se pencher sur la situation sécuritaire qui ne cesse de se détériorer dans le pays». Dans ce contexte, la mise en place d'une armée unifiée, l'instauration d'un climat de confiance entre la population et les forces militaires, ainsi que le désarmement des milices, seront au cœur du débat engagé à la faveur de ces assises.

Le DNI survient à un moment où la crise sécuritaire qui frappe le Mali a révélé toutes les «fragilités et les tares de son administration», a-t-on estimé. Ce qui fera de ce rassemblement un espace pour «débatteur de l'attitude d'une nation en guerre» pour mieux apporter les réponses aux menaces sécuritaires», a, pour sa part, indiqué le président Keïta. «La situation sécuritaire a atteint un niveau critique, avec une présence limitée

des institutions de l'Etat dans certaines régions, des violences sur fond de tensions communautaires et des attaques terroristes de plus en plus meurtrières contre les forces de sécurité, ainsi que de baisser la violence, le gouvernement malien a lancé en octobre dernier une opération spéciale de désarmement volontaire, particulièrement dans le centre du pays.

L'action s'est avérée un succès, ont évalué des responsables maliens, puisque sur 6000 jeunes concernés par le désarmement, plus de 300 ont rendu leurs armes. Selon Zahabi Ould Sidi Mohamed, président de la Commission nationale de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR), une partie de ces jeunes «va aller pour un recrutement des forces armées maliennes (Fama). Et pour

les autres, nous avons sur place plus de douze ateliers de formation. Donc ils apprendront. Ils auront une formation professionnelle, suite à laquelle ils seront installés avec des partenaires que l'on a déjà choisis».

Les membres du Conseil de sécurité des Nations-Unies, avaient pour leur part, exprimé «leur profonde préoccupation devant la situation sécuritaire et humanitaire au Sahel» et souligné l'importance d'une mise en œuvre intégrale, effective et inclusive de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger.

L'accord signé entre le gouvernement et les groupes politico-militaires du nord en mai-juin 2015 à Bamako a été, estime-t-on, mis à mal à maintes reprises par «la poursuite des violences et un manque de volonté politique, par moments». La crise malienne multiforme sera pendant une semaine (14-22 décembre) au centre des débats du dialogue national inclusif (DNI), qui se déroulent en ateliers.

SITUATION SÉCURITAIRE AU SAHEL:

Les missions de paix de l'ONU «inadaptées à l'environnement actuel»

La situation sécuritaire se dégrade au Sahel en raison de la multiplication des attaques terroristes ayant ciblé les armées des pays de la région à leurs frontières communes, poussant leurs dirigeants à demander que les mandats des missions de paix des Nations unies, jugées «inadaptées à l'environnement actuel» soient renforcés et plus offensifs.

Au Sahel, les armées continuent d'essuyer des revers face aux groupes terroristes. Il y a plus d'une semaine, 71 soldats ont été tués dans une attaque de grande ampleur contre le camp militaire d'Inates dans l'ouest du Niger. Revendiquée par l'organisation terroriste auto-proclamée Etat islamique (EI/Daech), cette attaque est la plus meurtrière jamais enregistrée dans la région.

Au Mali, pas moins de 140 soldats ont trouvé la mort ces derniers mois dans une série d'attaques sanglantes contre les bases militaires. Quant au Burkina Faso, il a perdu 24 militaires en août dans une attaque contre la base de Koutougou, près de la frontière malienne.

Face à toutes ces attaques, les dirigeants des pays du Sahel demandent à l'ONU que les mandats des missions de paix soient renforcés et plus offensifs. Réunis dimanche en sommet extraordinaire à Niamey, ils ont en outre appelé à davantage de coopération mutuelle et internationale pour endiguer le péril terroriste qui frappe de plus en plus violemment leurs pays. «Les attaques sans cesse répétées par les groupes terroristes dans notre espace nous rappellent non seulement l'extrême gravité de la situation mais aussi l'urgence de travailler davantage en synergie», a ainsi indiqué le président

niigérien, Mahamadou Issoufou. Alors que la menace terroriste persiste au Sahel malgré la présence de plusieurs opérations militaires, l'on s'interroge sur la nécessité d'une implication «plus offensive» de l'ONU ou de ses forces comme le demandent les chefs d'Etat de la région.

Dans un récent entretien à France 24, la Guinéenne Bintou Keïta, sous-secrétaire de l'ONU pour l'Afrique, répond à toutes les préoccupations. Tout en rappelant que le rôle des Nations unies est de pacifier les pays, celle qui a occupé de hautes fonctions au sein de différentes institutions onusiennes affirme que la lutte contre le terrorisme «est un combat de longue haleine et doit être portée par les armées nationales». Elle a indiqué que la lutte contre le terrorisme ne fait pas du tout partie du mandat des opérations de maintien de la paix. Les Casques bleus qui sont déployés dans le cadre de missions de paix ont pour objectif de «réduire les tensions et les violences, de permettre ensuite d'ouvrir les espaces de dialogue politique avec l'ensemble des partis, et enfin de protéger les populations civiles».

Les missions de paix de l'ONU jugées «inadaptées à l'environnement actuel»

Plusieurs diplomates et observateurs pensent que les missions de maintien de la paix, comme au Mali ou en République démocratique du Congo (RDC), ne sont plus adaptées aux conflits actuels. A ce propos, Bintou Keïta a encore indiqué que «les opérations de maintien de la paix opèrent aujourd'hui dans de nouveaux environnements où la situation sécuritaire est de plus en plus dégradée avec les attaques terro-

ristes». «Les mandats déjà robustes des missions de maintien de la paix peuvent être adaptés mais ils sont indépendants de la lutte contre le terrorisme. J'insiste sur cela. Sinon, on fait de l'amalgame. Le rôle premier des opérations de maintien de la paix est l'appui à des négociations politiques et à la mise en œuvre des accords de paix».

«Cependant, a-t-elle poursuivi, nous sommes en train de faire évoluer la posture des bataillons avec lesquels nous travaillons pour que les Casques bleus soient plus flexibles. Et pour qu'ils soient plus en mesure d'être déployés rapidement. Les territoires sur lesquels ils opèrent sont immenses. Et sur le plan logistique, ce n'est absolument pas facile».

«Au lieu d'avoir des bataillons statiques, ce dont nous avons besoin par rapport aux environnements d'aujourd'hui, ce sont des contingents avec une mobilité rapide leur permettant d'opérer sur des terrains désertiques comme au Sahel ou de jungle comme en République démocratique du Congo». Si Mahamat Saleh Annadif, ancien ministre des Affaires étrangères tchadien et chef de la Minusma pour la stabilisation du Mali, est d'avis que les Missions de maintien de la paix conçues dans les années 1950 ne sont plus adaptées dans des environnements actuels pleins de terroristes, il insiste sur l'urgence de restructurer et de reconstruire les armées nationales. «L'ONU mène des réformes pour adapter les missions à leur environnement».

«Il faut professionnaliser les armées», abonde Ahmedou Ould Abdallah, directeur du Centre pour la stratégie et la sécurité dans le Sahel Sahara, basé à Nouakchott.

Sentiment anti-français dans la région

La présence des forces françaises dans le cadre de l'opération Barkhane au Sahel, un territoire désertique de plus de 3 millions de km², rencontre un rejet grandissant au sein des opinions publiques de plusieurs pays africains, notamment au Burkina-Faso, au Mali et au Niger. Ainsi, des commentaires partagés des milliers de fois sur les réseaux sociaux au Mali, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, accusent la France de faire le jeu des terroristes pour justifier le maintien de sa présence militaire dans la région. L'un des commentaires disait même que l'armée française avait mené une frappe contre une base militaire nigérienne située à Diffa, une ville du sud-est du pays, dans le but d'entretenir la menace terroriste. Alors que l'opération Barkhane consiste à lutter, depuis son lancement en août 2014, contre les groupes terroristes et à soutenir les armées des pays concernés par la menace terroriste, la région reste l'objet d'attaques de plus en plus fréquentes.

Les violences terroristes persistent dans le nord du Mali et se sont propagées au centre du pays ainsi qu'au Burkina Faso et au Niger voisins. Les pertes sont de plus en plus lourdes pour les armées locales, et les interrogations autour de «la meilleure stratégie à adopter pour lutter contre les nombreux groupes terroristes à la résilience hors norme, très mobiles et dont l'activisme déstabilise les Etats» se sont multipliées. Plusieurs manifestations ont été organisées au cours de l'année à Bamako et à Ouagadougou contre la présence militaire française dans la région.

RÉFORME DU SYSTÈME DES RETRAITES EN FRANCE: Le mouvement de grève se durcit

Le mouvement de grève des travailleurs contre la réforme du système des retraites en France, initié depuis le 5 décembre, s'est durci hier, à la faveur de l'appel à une mobilisation générale lancé par l'ensemble des syndicats, selon les médias locaux.

Les syndicats : CGT, Force ouvrière, la CFE-CFC, Solidaires et la FSU ont tous appelé leurs salariés à une forte mobilisation, hier, à Paris et dans d'autres villes, pour réclamer le retrait pur et simple du projet, ajoutent les mêmes sources.

Dans le secteur des transports, un TGV sur quatre et un train de banlieue sur cinq "en moyenne", seront uniquement de service. Toutes les lignes de métro seront fermées à Paris, a indiqué la Sncf dans un communiqué.

Les compagnies aériennes ont été priées de réduire de 20% leur programme de vols à l'arrivée et au départ de Paris-Orly, tandis que les salariés des autres secteurs ont été tous conviés, lundi, par leurs syndicats respectifs à marcher en nombre à Paris et en régions en rangs serrés sous forme de cortèges.

L'enjeu est de taille, s'accordent à dire les syndicats. "Le gouvernement est pris de panique et les premières fissures commencent à apparaître en son sein. La démission lundi de l'artisan du plan de réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye, est révélateur sur le conflit d'intérêts", affirme-t-on. Un "geste de courtoisie" initié, lundi, par la majorité présidentielle à l'endroit du CGT, va également, indique-t-on, dans le même sens. La déclaration du Medef révèle aussi l'état d'esprit critique des patrons, ajoute-on. "Il est temps de mettre un terme aux blocages", a supplié le Medef dans une lettre à ses adhérents.

La mobilisation doit être, en outre, massive, selon les syndicats, "car elle intervient à la veille d'une retraite - à laquelle a appelée le gouvernement - et des fêtes de fin d'année.

Pour rappel, le 5 décembre, quelque 806 000 avaient manifesté dans les rues de Paris et dans celles des régions.



Le gouvernement refuse de céder et défend sa réforme

En dépit de la mobilisation grandissante des syndicats, le Gouvernement ne veut pas céder du moins jusque-là d'un iota. Toutes les déclarations ayant émané de l'exécutif, à commencer par celles du président de la République Emmanuel Macron, défendent le maintien de cette loi.

"C'est une réforme historique pour le pays. C'est une réforme de refondation avant toute chose et non budgétaire. Elle transformera notre système de retraite", a plaidé M. Marcon récemment. Pour sa part, le Premier ministre, Edouard Philippe, a exclu dimanche dans une déclaration à un médias français un recul sur la réforme et sa menée jusqu'à la fin. "Je suis déterminé à mener la réforme à son terme et très soucieux de le faire en respectant les gens et en répondant à leurs inquiétudes", a-t-il déclaré, affirmant qu'un gouvernement qui renoncerait à ré-

former les retraites aujourd'hui exposerait la France à une réforme "très brutale" plus tard.

Et d'ajouter : "Si on ne fait pas une réforme profonde, sérieuse, progressive aujourd'hui, quelque jour, elle sera demain brutale, vraiment brutale", a affirmé, en outre, M. Philippe, au moment où les syndicats annonçaient une nouvelle mobilisation, reconductible, pour mardi. Pour sa part, la porte-parole du gouvernement, Sibeth Ndiaye, a indiqué lundi que : la réforme demeure, "nous ne la retirerons pas". La réforme des retraites en France, défendue par M. Macron lors de sa campagne électorale prévoit, l'uniformisation des retraites et l'introduction du système de retraite par point.

La mise en oeuvre de cette réforme est prévue à partir de 2025 en France, selon le chef de l'Etat. Sa présentation devant le Conseil des ministres pour adoption aura lieu au courant de 2020 après les élections municipales.

France: le gouvernement réaffirme sa détermination à mener la réforme des retraites



Le Premier ministre français Edouard Philippe a affirmé hier sa "détermination totale" à mener à bien la réforme contestée des retraites, à l'origine d'une grève dans les transports qui dure depuis le 5 décembre.

"Ma détermination, celle du gouvernement, celle de l'ensemble de la majorité est totale", a-t-il martelé devant les députés, selon l'agence de presse AFP.

"Elle est totale sur la création de ce régime universel et sur la nécessité de faire prévaloir l'équilibre du système futur et la remise à l'équilibre du système actuel", a ajouté le chef du gouvernement. La réforme contestée vise à créer un système universel à points pour remplacer les 42 régimes existants.

Des dizaines de milliers de personnes manifestent hier contre la réforme dans plusieurs villes de France, pour la troisième fois depuis le début de la grève. Cette fois-ci, tous les syndicats ont appelé à manifester, y compris les organisations réformistes comme la CFDT (premier syndicat en France), farouchement opposée à la mise en place d'un âge pivot de 64 ans visant à favoriser l'allègement de la durée des cotisations.

Les propos de M. Philippe interviennent à la veille de nouvelles discussions avec les organisations syndicales. "Il n'y a pas de disparition du dialogue social: au contraire, il y a un dialogue social intense", a encore martelé le Premier ministre, qui a affirmé ne pas avoir "peur" du débat parlementaire.

UE: Compromis final pour définir un investissement vert, sans trancher sur le nucléaire

Les négociateurs du Parlement européen et des Etats membres de l'UE sont parvenus hier à un compromis final pour définir les investissements verts, mais ont reporté leur décision sur la question ultrasensible du nucléaire. «Nous vivons un moment historique: les Colégislateurs européens se sont entendus sur une classification des activités vertes», s'est félicité le vice-président de la Commission européenne, Valdis Dombrovskis, sur Twitter. Véritable pomme de discorde entre les pays européens, l'atome avait à maintes reprises fait buter les discussions visant à établir une classification des investissements selon leur contribution ou pas à la transition écologique en Europe. Un sujet technique lourd de conséquences financières: non seulement ce nouveau label vert pourrait guider le choix des épargnants mais aussi des banques par exemple qui octroieraient des prêts à des conditions plus favorables pour les secteurs jugés écologiques. «J'ai parfaitement conscience que le problème du nucléaire va revenir dans deux ans. On a repoussé la chose, car le risque c'était de prendre en otage l'ensemble de la classification», a reconnu le président de la commission Environnement du Parlement européen, le Français Pascal Canfin (Renew Europe). «Le nucléaire, pour bénéficier du financement lié à des investissements verts, devra passer

le test du fait qu'il n'a pas d'impact dommageable, notamment un test sur les déchets», a expliqué l'eurodéputé vert français Yannick Jadot. Depuis la mise sur la table de cette proposition de la Commission européenne en mai 2018, le nucléaire a fait l'objet d'une énorme bagarre avec d'un côté ses partisans, avec en tête la France, soutenue par certains pays de l'Est, comme la République tchèque et de l'autre, ses opposants farouches, tels l'Allemagne, l'Autriche, le Luxembourg et la Grèce. Le 5 décembre, les négociateurs du Parlement européen et des Etats membres de l'UE étaient parvenus à un compromis préliminaire, qui prévoyait trois catégories d'investissement favorisant la transition climatique. Premièrement: les activités vertes, deuxièmement: celles de transition - c'est-à-dire les meilleures pratiques actuelles dans des secteurs qui n'ont pas encore de solution de remplacement pour une émission zéro carbone, tels l'acier - et troisièmement: «les activités facilitatrices», tels les secteurs qui aident au développement d'activités zéro carbone, comme la fabrication d'éoliennes. Pour le nucléaire, comme pour le gaz (défendu par les Allemands, les Polonais et les Italiens): leur appartenance à la deuxième ou troisième catégorie, ou leur rejet, doit être tranché par la Commission européenne deux ans plus tard.

INDE: Nouvelles manifestations contre la loi sur la citoyenneté



Les opposants à une loi sur la citoyenneté en Inde, jugée discriminatoire envers les musulmans, étaient à nouveau dans la rue hier, mettant au défi le gouvernement du Premier ministre Narendra Modi. Dans un mouvement de contestation d'une ampleur rarement vue depuis l'arrivée au pouvoir des nationalistes hindous en 2014, de nombreuses manifestations se tiennent depuis une semaine contre la nouvelle législation. Le texte facilite l'attribution de la citoyenneté indienne aux réfugiés d'Afghanistan, du Bangladesh et du Pakistan, mais à la condition qu'ils ne soient pas musulmans. Mardi, des protestataires se rassemblaient dans la ville de Calcutta (est) pour une nouvelle manifestation à l'appel de la cheffe de l'exécutif local Mamata Banerjee, virulente adversaire du chef

du gouvernement. D'autres manifestations se tenaient dans l'Etat du Kerala (sud), également contrôlé par l'opposition. Des rassemblements sont aussi prévus en fin de journée mardi dans la capitale New Delhi. Ces derniers jours, les autorités ont coupé internet et fait usage de la force pour disperser des marches et attroupements en divers endroits de ce pays de 1,3 milliard d'habitants.

La contestation est partie la semaine dernière du nord-est du pays, où elle a entraîné la mort de six personnes et donné lieu à des scènes d'émeutes, au moment où le Parlement indien examinait et approuvait le texte. Les protestataires de cette partie de l'Inde s'opposent pour leur part à cette loi au motif qu'elle entraînerait un afflux de réfugiés hindous du Bangladesh frontalier dans leur région à l'équi-

libre intercommunautaire fragile. La mobilisation a connu un nouvel essor ce week-end, en réaction aux affrontements dimanche entre manifestants et policiers à la grande université Jamia Millia Islamia de Delhi. Ces violences ont provoqué des marches de solidarité dans plusieurs campus universitaires à travers l'Inde dimanche soir. A l'intérieur de Jamia et dans des quartiers alentour, les forces de l'ordre ont tiré des gaz lacrymogènes et chargé la foule à coups de bâtons, tandis que les manifestants sont accusés d'avoir incendié quatre bus et endommagé des véhicules, selon les médias. Ces heurts ont fait 200 blessés, principalement des étudiants, selon la directrice de l'université. La police de Delhi n'a elle fait état que de 39 étudiants et 30 policiers blessés.

AVIATION: Boeing se résout à suspendre la production du 737 MAX

Le constructeur aéronautique Boeing s'est résolu lundi à suspendre, à partir de janvier, la production de son avion vedette, le 737 MAX, faute d'avoir obtenu l'aval des autorités aériennes pour le faire voler, après deux accidents qui ont fait 346 morts en quelques mois.

L'avionneur américain dit avoir évalué «continuellement» ses plans de production en cas d'immobilisation prolongée du MAX. Son avion est cloué au sol depuis mars et pour l'instant, aucune date de remise en service n'a été avancée.

«A la suite de cette évaluation continue, nous avons décidé de donner la priorité à la livraison des avions stockés et de suspendre temporairement la production du programme 737 à partir du mois prochain», a-t-il indiqué dans un communiqué.

Boeing, qui n'a pas indiqué combien de temps pourrait durer cet arrêt de la production, a précisé qu'il dévoilerait l'impact financier à l'occasion de la publication de ses résultats annuels, fin janvier. En outre, il assure qu'à ce stade, il ne prévoit pas de suppressions d'emplois.

Pour autant, cette décision risque de perturber la réorganisation de ses effectifs et devra affecter durement ses sous-traitants. Quelque 12.000 personnes travaillent sur la production du 737 MAX à Renton, en banlieue de Seattle (Etats-Unis).

Une partie des salariés concernés continuera à effectuer des travaux liés au 737 tandis que d'autres seront redéployés sur des sites de la région. Le syndicat des machinistes et des ouvriers de l'aérospatiale (IAM) a souligné n'avoir reçu aucun détail sur de potentiels

transferts. «Nous pensons que cette décision perturbe le moins le maintien du système de production à long terme et la santé de la chaîne d'approvisionnement», a commenté Boeing, dont les exportations pèsent lourds dans la balance commerciale des Etats-Unis.

Cette décision, prise au cours d'un conseil d'administration lundi, est motivée par un certain nombre de facteurs, a en outre expliqué l'avionneur, notamment l'incertitude concernant le calendrier et les conditions de remise en service de l'appareil ainsi que les approbations relatives à la formation des pilotes à l'échelle mondiale. «Nous continuerons d'évaluer nos progrès en vue de la remise en service (du MAX) et de prendre des décisions quant à la reprise de la production et des livraisons en conséquence», poursuit Boeing.

«La remise en service du 737 MAX en toute sécurité est notre priorité absolue», a par ailleurs souligné l'avionneur qui a essuyé des critiques sur le fait qu'il ait fait pression sur ses équipes du programme MAX pour augmenter la production de l'appareil pour rattraper son rival européen Airbus et son A320neo.

Boeing dit également avoir conscience que l'approbation de la remise en service du 737 MAX et les exigences de formation passent par un processus très complexe et minutieux.



Le constructeur aéronautique avait préparé les esprits à une éventuelle suspension de la production, en indiquant en octobre qu'il réfléchissait soit à suspendre, soit à réduire la production alors que les exemplaires s'accumulent dans son usine américaine de Renton, près de Seattle. Après l'immobilisation de toute la flotte, Boeing avait décidé de légèrement réduire les cadences de production pour les faire passer de 52 à 42 appareils par mois. Il pensait alors que l'interdiction de vol ne durerait pas.

Neuf mois plus tard, le MAX n'a toujours pas repris les airs. Et le régulateur américain, la FAA, qui a été vertement critiqué dans le processus de certification, mar-

tèle qu'il ne donnera pas son assentiment avant d'être assuré que les correctifs apportés à l'appareil assurent une sécurité maximale.

La décision de clouer au sol les 737 MAX avait été prise par les autorités du monde entier après l'accident d'un exemplaire de la compagnie Ethiopian Airlines qui a fait 157 morts le 10 mars dernier.

Cette tragédie était survenue moins de cinq mois après l'accident meurtrier d'un 737 MAX de la compagnie indonésienne Lion Air, fin octobre 2018, qui avait tué 189 personnes dans des conditions similaires. Dans les deux catastrophes, le système anti-décrochage MCAS a été mis en cause.

APS

INFORMATIQUE La Nouvelle-Orléans se remet d'une cyberattaque

Les services publics de La Nouvelle-Orléans reprenaient progressivement leurs activités lundi après qu'une cyberattaque importante ait forcé cette grande ville du sud des Etats-Unis à se déclarer en état d'urgence vendredi. «Nous travaillons activement au retour à la normale» a indiqué la mairie dans un communiqué. Les urgences médicales et les caméras de vidéosurveillance n'ont pas été affectées, mais les tribunaux étaient fermés lundi.

Le réseau de la ville a été compromis par des tentatives de «phishing» (hameçonnage pour usurper l'identité) et un logiciel malveillant de type «ransomware» (logiciel d'extorsion), a confirmé LaToya Cantrell, maire de cette ville de Louisiane. Le cas n'est pas isolé: au moins 174 villes dans le monde ont été victimes d'attaques de ransomware en 2019, soit 60% de plus qu'en 2018, selon la société de cybersécurité Kaspersky. Dans ce type d'attaque informatique, des criminels bloquent l'accès à des données ou à des machines et exigent de l'argent en échange du retour à la normale. D'après Kaspersky, le montant de la rançon exigée est d'un million de dollars en moyenne et a atteint jusqu'à 5 millions de dollars cette année. Sans compter les dommages et coûts de remise en fonctionnement. «Il n'y a aucun signe que des données personnelles aient été perdues», a affirmé Mme Cantrell vendredi, même si des identifiants ont été «compromis» et que 4.000 ordinateurs devaient être intégralement «nettoyés». Elle a aussi précisé ce week-end ne pas avoir reçu de demande de rançon. Les municipalités et collectivités locales sont perçues comme des cibles idéales par les fraudeurs, car elles manquent de ressources pour protéger suffisamment leurs infrastructures numériques et peuvent être attaquées sur différents fronts, comme les écoles ou les hôpitaux. A La Nouvelle-Orléans, la paralysie du réseau a touché 400 services, d'après la mairie. Lundi, il était encore impossible d'accéder aux dossiers électroniques des patients dépendant des services de santé publics, comme les SDE. Les contribuables étaient aussi invités à payer leurs impôts mensuels par chèque. En mai dernier la ville de Baltimore avait été handicapée pendant plusieurs semaines par un ransomware. Les pirates avaient demandé 100.000 dollars en bitcoins, selon les médias.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE TRANSPORT
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE CHLEF

وزارة الأشغال العمومية و النقل
مديرية الأشغال العمومية
لولاية الشلف

NIF : 408015000002066

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 08/2019

Conformément à l'article 73 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Chlef, informe l'ensemble des soumissionnaires de l'infirmité de l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimales N° 08/2019 pour cause aucun soumissionnaire n'a rempli les conditions minimales d'éligibilité qui a été public:

- Le journal "المغرب الأوسط" en date 16/06/2019.
- Le journal "DK NEWS" en date du 15/06/2019.

Relatif au Projet :

**Aménagement su carrefour en Trémie reliant Hay
MEDDAHI – R.N 04 – Centre ville de Chlef.**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'illizi
Daïra d'illizi
Commune d'illizi

Code fiscal /098 433 015 0033 41

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

projet : Réalisation du réseau d irrigation à l entrée de la ville d illizi

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82et 161 du décret présidentiel N° 247/2015 du 16/09/2015 portant code des marchés publics et délégation de services publics .

Le président d'assemblée populaire de Commune d'illizi informe l'ensemble avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales des N°26/2019 publie le 12/11/2019 sur le quotidien **ET LE** 17/11/2019 SUR le quotidien DK NEWS + bomop et qu'à l'issue de l'évaluation des offres il a été décidé suivant le pv de jugement des offres du 02/12/2019 Relatif au projet cite ci-dessus .

D attribuer le projet à /

Nom D'entreprise	Note off tech /100	Délai de réails	Montant (DA)	CRITERE De choix
Entreprise grands Trvx Public ET hydraulique Gérée par/NESRAT MOHAMED SAID N° Fiscal 185300700325112	100	02 MOIS	11.619.160.00	Qualifié techniquement +offre financière moins disante

les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière , à se rapprocher de ses services , au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats et pour ceux qui ayant des réserves sur ce choix ; peuvent se présenter à introduire leurs recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux .

MÉDIAS

Le nombre de journalistes tués en 2019 dans le monde baisse de près de moitié

Quarante-neuf journalistes ont trouvé la mort dans le monde en 2019, selon le bilan annuel de Reporters sans frontières (RSF) qui souligne que "même si le journalisme demeure un métier dangereux, le nombre de tués n'a jamais été aussi bas depuis 16 ans".



Ce chiffre «historiquement bas» en comparaison avec la moyenne de 80 morts enregistrée ces deux dernières décennies, traduit essentiellement la baisse du nombre de journalistes tués sur les terrains de conflits armés (Yémen, Syrie, Afghanistan) explique RSF. Cette baisse inédite ne saurait occulter une réalité qui perdure : le nombre de journalistes tués dans les pays dits «en paix» reste aussi élevé d'une année sur l'autre, sou-

ligne toutefois l'ONG, citant le Mexique qui compte comme l'année précédente 10 journalistes tués.

«Plus largement, l'Amérique latine, avec un total de 14 tués sur l'ensemble du continent, est devenue une zone aussi meurtrière pour les journalistes que le Moyen-Orient meurtri par ses conflits fratricides», déplore RSF. «S'il convient de se réjouir d'une baisse inédite du nombre de journalistes tués dans les zones

de conflit, nous constatons parallèlement que de plus en plus de journalistes sont sciemment assassinés pour leur travail dans des pays démocratiques, ce qui constitue un véritable défi pour les démocraties dont ces journalistes sont issus», commente dans un communiqué le secrétaire général de RSF Christophe Deleire. Ce bilan recense également le nombre de journalistes emprisonnés dans le monde pour avoir exercé leur fonction

: 389 journalistes, une hausse de 12% par rapport à 2018.

Parallèlement, 57 journalistes sont détenus en otages à travers le monde à la fin 2019. Les otages se concentrent comme l'an dernier dans quatre pays (la Syrie, le Yémen, l'Irak et l'Ukraine), selon RSF qui remarque qu'il n'y a eu aucune libération notable cette année malgré d'importants changements en Syrie, ce qui fait craindre le pire pour nombre d'entre eux».

MASCARA: Ouverture des journées d'arts plastiques "Abdelkader-Guermaz"

La 11e édition des journées d'arts plastiques "Abdelkader-Guermaz" s'est ouverte hier à la maison de la culture "Abi Ras Ennaciri" de Mascara. Cette manifestation artistique de trois jours, organisée au hall du nouveau siège de la maison de la culture sous le slogan "Créativité aux couleurs du pays", enregistre la participation de 36 plasticiens de 32 wilayas du pays, a indiqué le directeur de cet établissement culturel Seghiri Sid Ahmed.

Cette exposition étale plus de 100 tableaux d'artistes traitant de divers thèmes, de portraits de personnalités historiques et autres de fiction, a-t-il souligné, faisant savoir que des ateliers de formation sont prévus au profit d'artistes plasticiens amateurs surtout des élèves adhérents à l'atelier de dessin de la maison de la culture, encadrés par des enseignants en dessin.

Des visites à des sites archéologiques et historiques de la wilaya de Mascara seront organisées en faveur des artistes hôtes, à savoir notamment des monuments de la résistance de l'Emir Abdelkader contre l'occupant français dont le site de l'arbre de Dardara dans la commune de Ghriiss, la Smala (zemaia) dans la commune de Sidi Kada, la zaouia de Sidi Mohieddine, père de l'Emir Abdelkader à El Guetna, le siège du commandement et le tribunal (Mahkama) de l'Emir à Mascara, ainsi que le site archéologique "l'Amiral" dans la commune de Beniane remontant à l'époque romaine. Abdelkader Guermaz, auquel l'exposition est dédiée depuis 2006, est né en 1919 à Mascara. Il a séjourné à Oran où il a suivi des études à l'école des Beaux arts entre 1937 et 1940 avant de s'installer à Paris (France). Il est décédé en 1996.

CINÉMA

«Jumanji» mène le jeu au box-office nord-américain



Le film «Jumanji: next level» a détrôné la reine Elsa à la tête du box-office nord-américain, révèlent les chiffres définitifs publiés lundi par la société spécialisée Exhibitor Relations.

Suite de «Jumanji: Bienvenue dans la jungle» (2017), le film d'aventures, qui met en scène des jeunes propulsés dans un jeu vidéo, avec entre autres Dwayne Johnson et Jack Black, a engrangé 59,2 millions de dollars vendredi à dimanche pour sa sortie dans les salles aux Etats-Unis et au Canada.

Il vole la vedette à la «Reine des Neiges 2», qui a trôné trois semaines durant au sommet du box-office. Le film d'animation de Disney a tout de même encore empoché 19 millions de dollars ce weekend, portant l'ensemble de ses recettes nord-américaines à 366 millions depuis sa sortie. A l'échelle planétaire, «La Reine des Neiges 2» a engrangé plus d'un milliard de dollars de recettes.

Dans un tout autre registre, la comédie policière «A couteaux tirés», avec Daniel Craig, Jamie Lee Curtis et Chris Evans, a glissé à la troisième marche du podium. Le film, qui met en scène une enquête rocambolesque après la mort d'un octogénaire au-

teur de polars, a récolté 9,1 millions de dollars pour sa troisième semaine au cinéma, pour un total de 78,8 millions.

«Le Cas Richard Jewell», sorti en salles cette semaine, est quatrième avec 4,68 millions de dollars. Ce film de Clint Eastwood est inspiré de l'histoire d'un ancien policier érigé en héros pour avoir trouvé le sac à dos contenant un engin explosif à Atlanta pendant les JO d'été de 1996, puis soupçonné à tort d'être l'auteur de cet attentat avorté. «Black Christmas», deuxième remake d'un film d'horreur canadien sur un meurtre dans une sororité universitaire, pointe pour sa sortie à la cinquième place du box-office, avec 4,2 millions de dollars.

Voici le reste du Top 10:

- 6- «Le Mans 66»: 4,1 millions de dollars (98,2 millions en cinq semaines).
- 7- «Queen & Slim»: 3,6 millions (33,1 en trois semaines),
- 8- «Un ami extraordinaire»: 3,3 millions (49,3 millions en quatre semaines),
- 9- «Dark Waters»: 1,9 million (8,8 millions en quatre semaines),
- 10- «Manhattan Lockdown»: 1,2 million (26,3 en quatre semaines).

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
ARRONDISSEMENT ADMINISTRATIF DE CHERAGA
COMMUNE D'OULED FAYET

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics, le président de l'assemblée populaire et communale d'Ouled Fayet informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à :

- L'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimal N°21/19 concernant l'opération:

* ACQUISITION DE QUATRE BUS POUR LA COMMUNE D'OULED FAYET

Publié dans les quotidiens nationaux suivant: «المشور السياسي» du 07/12/2019, « DK NEWS» du 08/12/2019 et dans le BOMOP.

La procédure d'évaluation technique et financière appliqué conformément aux critères prévus dans le cahier des charges et instructions aux soumissionnaires a donné les résultats suivants :

Intitulé de l'opération	Soumissionnaire attributaire du marché	Note technique	Note financière	Montant de l'offre DA	Montant de l'offre corrigée DA	Délai de livraison	NIF
Acquisition de quatre bus pour la commune d'Ouled fayet	ETS MOGAFI MOTORS	50,66	Offre la moins disante	45.339.000,00	/	60 jours	185260700172176

Les soumissionnaires ont un délai de 10 jours à compter du premier jour de l'affichage du présent avis sur les tableaux d'affichage pour formuler d'éventuels recours conformément à l'article 52 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics.

HALTÉROPHILIE / UNION ARABE : L'Algérien Djamel Dahmoune élu au bureau exécutif

L'Algérien Djamel Dahmoune a été élu au bureau exécutif de l'Union arabe d'haltérophilie (UAH) pour le mandat 2020-2024, lors du congrès tenu à Amman (Jordanie), en marge du Championnat arabe des jeunes (garçons et filles) qui a pris fin lundi.

Avec la participation des représentants des pays membres, Dahmoune a rejoint le bureau de l'UAH aux côtés de l'émirat Fayçal Al Hamadi, du Libyen Abdelmounaim Souf Aljin, du Syrien Houssine Al Cheikh et de Khaled Alouadia qui intègre le bureau exécutif par le biais du poste permanent de la Palestine, décidé par le Conseil d'administration de l'Union arabe d'haltérophilie.

Les membres de l'Assemblée générale présents aux travaux du congrès de l'UAH ont plébiscité à la présidence le Qatar Mohamed Mana pour un autre mandat, au même titre que les autres membres de son bureau: Azam Alzaabi (Jordanie), Mohamed Mezaal (Irak), Mohamed Al Harbi (Arabie Saoudite), Talal Aljasser (Koweït), Saïd Alghamashi (Oman) et Sultan Alghanem (Bahreïn).

Le Libyen Ahmed Al Mesrati est, quant à lui, président d'honneur de l'Union. Le fait marquant du congrès électif de l'UAH est l'exclusion de l'Égypte de tout poste au bureau exécutif pour la première fois depuis la création de l'Union dans les années 1960.

Selon la presse jordanienne, l'Union arabe d'haltérophilie a rejeté toutes les candidatures de la Fédération égyptienne d'haltérophilie au bureau exécutif, dont celle de Mahmoud Mahdjoub, président de la Fédération égyptienne de la discipline (FEH), pour n'avoir pas pu avoir l'aval de son ministère de la Jeunesse et des Sports et son Comité olympique et sportif.

Mahmoud Mahdjoub fait les frais de la suspension de deux années de toute activité en rapport avec la discipline dont son instance a écopé de la Fédération internationale d'haltérophilie pour un scandale de dopage impliquant plusieurs athlètes égyptiens à la fin de l'année 2016 et le refus de la FEH à l'époque de payer les amendes qui lui avaient été infligées.

Cette suspension va priver l'haltérophilie égyptienne également d'une participation aux prochains Jeux Olympiques, prévus à Tokyo du 24 juillet au 6 août 2020.

VOILE / JEUX MÉDITERRANÉENS DE 2021 - SÉLECTIONS ALGÉRIENNES : les séries Optimist et Bic-Techno en préparation à Oran (FAV)

Les sélections algériennes des séries Optimist et Bic-Techno prendront part au Festival national des jeunes talents, prévu du 27 au 30 décembre courant dans la station balnéaire d'Aïn Turk (Oran), a-t-on appris hier de la Fédération algérienne de voile (FAV).

Une compétition qui s'intègre dans le cadre de la préparation de ces jeunes athlètes en vue des prochains Jeux Méditerranéens, prévus en 2021 à Oran.

Ce Festival des jeunes talents est organisé par la Ligue de voile d'Oran, sous l'égide de la Fédération algérienne de la discipline.

La sélection nationale de la série Bic-Techno, dirigée par le coach Kheirredine Boussaha, se trouve actuellement en Tunisie, pour prendre part aux Championnats d'Afrique 2019, qui se déroulent du 16 au 22 décembre à Djerba.

APS



L'APS lance son sondage des meilleurs athlètes 2019

La liste proposée

Liste proposée dans le cadre du traditionnel sondage APS Brahim-Dahmani récompensant les meilleurs athlètes de l'année 2019. Cette liste reste toutefois ouverte en vue de la désignation par les médias d'autres athlètes ne figurant pas sur celle proposée. Les choix doivent parvenir au plus tard le 5 janvier 2020, en précisant le nom de l'organe, aux numéros de fax : 023 56 96 54, 023 56 96 63 ou 023 56 96 47 ou à l'adresse e-mail suivante : apredsportive2000@gmail.com

●●● MESSIEURS (Prix Brahim-Dahmani):

► **Athlétisme:** Taoufik Makhloufi, médaillé d'argent du 1500m aux Mondiaux de Doha (Qatar).

Qualifié aux Jeux Olympiques (JO) Tokyo-2020 sur 800 et 1500m.

► **Aviron:** Kamel Ait-Daoud, deux médailles d'argent au Championnat d'Afrique à Tunis au skiff et double scull, médaillé de bronze au relais skiff mixte des JA et qualifié aux JO-2020.

► **Aviron:** Sid Ali Boudina, médaillé d'or (skiff légers) et médaillé d'argent (skiff légers 500m) aux Jeux africains (JA) au Maroc, qualifié aux JO-2020.

► **Cyclisme:** Azzedine Lagab, médaillé d'argent au Championnat d'Afrique (course en ligne) à Baher Dar (Ethiopie), vainqueur du Grand-Prix Chantal-Biya (Cameroun), médaillé d'argent aux Championnats arabes sur route à Alexandrie (Egypte) et qualifié aux JO-2020.

► **Haltérophilie:** Walid Bidani (+109 kg), médaillé de bronze au mouvement de l'arraché aux Mondiaux de Pattaya (Thaïlande) et champion d'Afrique au Caire (Egypte).

► **Karaté-do:** Hocine Daïkhi (+84 kg), double médaillé d'argent aux Championnats d'Afrique à Gaborone (Botswana) et JA au Maroc, médaillé de bronze à l'Open de Dubaï (Emirats arabes unis) et d'argent en Coupe de France.

► **Lutte:** Adem Boudjemline (97 kg), champion d'Afrique de lutte gréco-romaine à Hammamet (Tunisie) et médaillé d'or aux JA au Maroc.

► **Lutte:** Bachir Sid-Azara (87 kg), champion d'Afrique à Hammamet (Tunisie), médaillé d'or aux JA au Maroc, médaillé d'argent du Grand-Prix Polyak-Imre à Budapest (Hongrie) et médaillé d'argent au Grand-Prix Henri-Deglane à Nice (France).

► **Powerlifting:** Lyes Boughalem (+120 kg), sextuple champion du monde à Helsingborg (Suède).

Détenteur du nouveau record du monde au développé-couché réalisé au Championnat d'Afrique à Potchesfroom (Afrique du Sud) avec 291 kg.

► **Voile:** Hamza Bouras, médaillé d'or aux Championnats d'Afrique (RSX) à Alger, champion arabe à Alexandrie (Egypte) et qualifié aux JO-2020.

---DAMES (Prix Abdelkader-Hammani): - Judo: Amina Belkadi (-63 kg), championne d'Afrique à Cape Town (Afrique du Sud) et médaillée d'argent aux JA.

► **Karaté-do:** Chaïma Midi (-61 kg), vice-championne d'Afrique à Gaborone (Botswana) et médaillée d'or aux JA.

► **Voile:** Amina Berrichi, championne d'Afrique en RSX à Alger et championne arabe à Alexandrie (Egypte). Qualifiée aux JO-2020.

●●● ESPOIRS (Prix Mokhtar-Chergui):

► **Athlétisme:** Mohamed Belbachir, médaille d'or sur 800m aux Jeux mondiaux universitaires à Naples (Italie).

► **Athlétisme:** Slimane Moula, médaille d'or sur 400m des Championnats méditerranéens des moins de 23 ans en salle à Miramas (France).

► **Athlétisme:** Melissa Touloum, médaillée d'or sur 5000 m marche des Championnats d'Afrique des moins de 18 et moins de 20 ans à Abidjan (Côte d'Ivoire).

► **Escrime:** Meriem Mebarki, médaillée d'or au fleuret aux Championnats d'Afrique de jeunes à Alger, médaillée d'or par équipes de l'épreuve mixte (épée, fleuret, sabre) féminine des Championnats méditerranéens de Cagliari (Italie) et médaillée de bronze en individuel.

► **Escrime:** Yousra Zeboudj, médaillée d'or à l'épée aux Championnats d'Afrique de jeunes à Alger et médaillée d'or par équipes de l'épreuve mixte (épée, fleuret, sabre) féminine des Championnats méditerranéens de Cagliari (Italie).

► **Karaté-do:** Ayoub Anis Helassa, sacré champion du monde juniors (-55 kg) à Santiago (Chili), médaillé d'argent aux Championnats méditerranéens à Antalya (Turquie) et de bronze aux Championnats arabes à Tunis.

► **Karaté-do:** Yanis Tas, médaillé d'argent au Championnat d'Afrique (épreuve kata) à Gaborone (Botswana), médaillé de bronze en kumité (-55 kg) aux Championnats méditerranéens à Antalya (Turquie) et médaillé d'argent en Coupe de France seniors à l'âge de 18 ans.

► **Lutte:** Fatah Benferdjallah (79 kg), champion d'Afrique juniors en lutte libre à Hammamet (Tunisie), médaillé d'or aux JA au Maroc et médaillé de bronze du tournoi de Sassari (Italie).

► **Tennis:** Youcef Rihane, vice-champion d'Afrique juniors au Maroc, vainqueur de plusieurs tournois internationaux notamment celui de Cap-d'Ail à Nice (France), classé en grade 2.

Figure dans le Top 50 du classement mondial des juniors, synonyme de participation à trois tournois de Grand-Chelem (Roland-Garros, Wimbledon et US Open).

●●● EQUIPPES (Prix Abdallah-Benyekhlef):

► **Football:** sélection algérienne, sacrée championne d'Afrique en Egypte, son second titre après celui de 1990.

► **Handball:** GS Pétroliers (dames), vainqueur du quadruple Coupe-Championnat-Supercoupe d'Algérie-Championnat arabe à Amman (Jordanie).

NB: les athlètes et équipes proposés sont classés par ordre alphabétique de la discipline puis du nom.

La Fédération algérienne de football procède à l'installation des staffs des sélections nationales de jeunes

La Fédération algérienne de football (FAF), par le biais de sa Direction technique nationale (DTN), a procédé à l'installation officielle des staffs des différentes sélections de jeunes, lundi au niveau du Centre technique national de Sidi-Moussa à Alger, a indiqué hier un communiqué de l'instance.

La cérémonie s'est déroulée sous la présidence du premier responsable de la FAF, Kheïreddine Zetchi, en présence du DTN Amour Chafik et son adjoint, Abdelkrim Benaouda.

«Le choix des membres des différents staffs, composés à 100% de compétences algériennes, a été mûrement réfléchi et s'inscrit dans la stratégie tracée par la fédération et la Direction technique nationale», a indiqué Zetchi, assurant que ces staffs «ont carte blanche dans le cadre de leurs missions respectives, avec l'obligation d'atteindre les objectifs qui leur sont assignés en fonction des échéances futures, telles que les qualifications pour les phases finales des CAN 2021 des catégories U17 et U20».

Le président de la FAF a rappelé que l'instance qu'il dirige «est déjà engagée à mettre tous les moyens pour permettre aux différentes sélections de travailler dans d'excellentes conditions».

«Ces différentes sé-



lections nationales seront appelées à disputer plusieurs rencontres de préparation et à prendre part à des tournois pour

se frotter au plus haut niveau», a annoncé Zetchi, insistant également sur «la rigueur, la discipline, un état d'esprit

sain et une grande motivation en prenant exemple sur la sélection A championne d'Afrique en 2019».

Composition des staffs des sélections:

Sélection U15 (garçons): Arezki Remmane (sélectionneur), Mourad Ait Tahar (1er adjoint), Abdelkrim Saber Cherif (2e adjoint).

Sélection U17 (garçons): Mohamed Lacet (sélectionneur), Mourad Soltani (adjoint), Messai Merouani (entraîneur des gardiens).

Sélection U20 (garçons): Saber Bensmain (sélectionneur), Larbi Morsli (1er adjoint), Réda Guritli (entraîneur des gardiens).

Sélection U17 (filles): Nadir Maadassi (sélectionneur), Sabrina Delhoum (adjointe), Nadjet Fedoul (entraîneur des gardiennes).

Sélection U20 (filles): Ahmed Laribi (sélectionneur), Nadia Belala (adjointe), Ahmed Boulifa (entraîneur des gardiennes).

A ces membres s'ajoutent Madjid Taleb, chef du Département de développement du football féminin et sélectionneur national, Mohamed et Nacereddine Cherifi, en qualité de préparateurs physiques.

COUPE ARABE DES CLUBS : Le MC Alger qualifié pour les quarts de finale

Le MC Alger s'est qualifié pour les quarts de finale de la Coupe arabe des clubs de football, en s'imposant lundi soir face aux Irakiens d'Al-Quwa Al-Jawiya (0-0, aux t.a.b : 4-2) au stade Mustapha-Tchaker de Blida, en 1/8es de finale (retour).

Ce match s'est déroulé dans des conditions climatiques extrêmement difficiles, marquées par de puissants rafales de vent qui ont notamment perturbé la séance des tirs au but. Lors du match aller, disputé le 8 novembre dernier au stade d'Erbil, les deux équipes se sont neutralisées (0-0). Le «Doyen» rencontrera en quarts de finale le club marocain du Raja Casablanca.

Le match aller se jouera le samedi 4 janvier prochain au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h00), alors que la seconde manche est fixée au dimanche 9 février au Complexe Mohamed-V de Casablanca (20h00).

Les coéquipiers du capitaine Sofiane Bendebka ont été dirigés sur le banc par directeur technique sportif (DTS) Mohamed Mekhazni, désigné à titre intérimaire en remplacement de l'entraîneur français Bernard Casoni, limogé.

Une qualification qui intervient alors que le «Doyen» est confronté à une crise interne née d'un différend entre le président du Conseil d'administration (CA), Achour Betrouni, et le directeur

général sportif Fouad Sakhri, sur l'avenir de Casoni.

Alors que Betrouni voulait le préserver jusqu'à la fin de la phase aller, Sakhri est allé à l'encontre de la volonté du patron du CA en limogeant le technicien marseillais. Les deux autres représentants algériens dans cette compétition, le CS Constantine et la JS Saoura, ont été éliminés au précédent tour par res-



pectivement Al-Muharraq du Bahreïn et Al-Shabab d'Arabie saoudite.

Programme complet des quarts de finale :

ALLER :

Lundi 23 décembre :

Al-Shabab (Arabie saoudite) - Police Club (Irak)

Samedi 28 décembre :

Ittihad Alexandria (Egypte) - Al-Ismaïly (Egypte)

Samedi 4 janvier :

MC Alger (Algérie) - Raja Casablanca (Maroc)

Mercredi 15 janvier :

Al-Ittihad (Arabie saoudite) - OC Safi (Maroc)

RETOUR :

Lundi 20 janvier :

Police Club - Al-Shabab (horaire à arrêter)

Vendredi 24 janvier :

Al-Ismaïly - Ittihad Alexandria

Dimanche 9 février :

Raja Casablanca - MC Alger

Samedi 15 février :

OC Safi - Al-Ittihad.

LIGUE 1 (14E JOURNÉE) : Le leader rate le coche, le PAC renoue avec la victoire

Le CR Belouizdad, leader du championnat de Ligue 1 de football, a raté l'occasion de s'adjuger le titre honorifique de champion d'automne, en s'inclinant lundi en déplacement dans le derby face à l'USM Alger (1-0), à l'occasion de la 14e journée. Dans un stade Omar-Hamadi plein à craquer, l'USMA a réussi à «dompter» le leader grâce à l'insusable Rabie Meftah (77e), qui signe son cinquième but de la saison.

Le Chabab concède par l'occasion sa deuxième défaite depuis le début de l'exercice, après celle essuyée sur la pelouse du CS Constantine (1-0), à l'occasion de la 10e journée.

Le MC Oran qui se devait de l'emporter pour s'emparer de la 3e place, a été surpris à domicile à l'ASO Chlef (1-2) dans un derby de l'Ouest très disputé de part et d'autre. Les Chéliens ont renversé les «Hamraoua» après avoir été menés au score.

L'ASO confirme sa bonne santé en alignant un troisième match sans défaite, et compte un match en moins à jouer à domicile face à l'USM Alger. La JS Saoura n'est pas en reste, puisqu'elle a raté également l'occasion de prendre seule la 3e place, en s'inclinant devant son public, à la surprise générale, face à l'USM Bel-Abbès (0-1).

Il s'agit de la deuxième défaite concédée par la Saoura à domicile après celle face au MC Alger (0-1), lors de la 3e journée. De son côté, le club de la «Mekerra» confirme son net succès décroché à domicile face au MC Alger (3-1), et réalise une excellente opération en rejoignant la troisième place en compagnie du MCO, la JSS, le CSC, et l'ASAM.

Le derby de l'Est entre l'AS Ain M'lila et le CS Constantine s'est soldé sur un score vierge (0-0), dans une rencontre qui n'a pas tenue toutes ses promesses, entre deux équipes qui comptent le même nombre de points (19 points).

En bas du classement, la lanterne rouge le Paradou AC a renoué avec la victoire après un mois et demi de disette, en remportant le derby algérois en déplacement face au NA Hussein-Dey (3-1).

Une précieuse victoire des «Académiciens» qui amorcent leur mission de sauvetage, eux qui comptent encore quatre matchs en retard à disputer. En revanche, rien ne va plus pour le Nasria qui enchaîne un troisième revers de rang, et qui se retrouve reléguable en occupant la 15e et avant dernière position au tableau.

Le NC Magra a confirmé son redressement en s'imposant sur le fil face à l'US Biskra grâce à un but d'Akram Demane (84e). Un succès qui permet aux joueurs d'El-Hadi Khezzar de quitter la position de reléguable. Un coup d'arrêt en revanche pour la formation de Biskra qui restait sur une série de trois matchs sans défaite.

La JS Kabylie qui aspire à rejoindre le podium, est allé tenir en échec le CABB Arreridj (1-1). En dépit de ce semi-échec, le CABBA préserve sa série d'invincibilité en alignant un cinquième match sans défaite, sous la conduite de l'ancien coach français de la JSK Franck Dumas.

Cette 14e journée a été marquée par trois victoires en déplacement et quatre expulsions : Khalil Semahi (JS Saoura), Amour Bouguettaya (USM Bel-Abbès), El-Hadi Belameiri (CABB Arreridj), et Hachem Bouafia (US Biskra).

Le match MCA - ESS a été reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement du club algérois en Coupe arabe, où il reçoit ce soir son homologue irakien d'Al-Quwa Al-Jawiya à Blida (20h00) dans le cadre du 1/8 de finale retour.

Résultats partiels et classement

Résultats partiels et classement provisoire à l'issue des rencontres de la 14e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football, disputées lundi :

NC Magra - US Biskra	1-0
NA Hussein-Dey - Paradou AC	1-3
CA Bordj Bou Arreridj - JS Kabylie	1-1
AS Ain M'lila - CS Constantine	0-0
MC Oran - ASO Chlef	1-2
JS Saoura - USM Bel-Abbès	0-1
USM Alger - CR Belouizdad	1-0
MC Alger - ES Sétif	(reportée)

Classement :

	Pts	J
1). CR Belouizdad	28	14
2). MC Alger	24	13
3). MC Oran	19	13
-). JS Saoura	19	14
-). CS Constantine	19	13
-). AS Ain M'lila	19	14
-). USM Bel-Abbès	19	13
8). JS Kabylie	18	12
-). CABB Arreridj	18	14
10). USM Alger	17	11
11). NC Magra	15	13
-). ASO Chlef	15	13
13). ES Sétif	14	13
-). US Biskra	14	14
15). NA Hussein Dey	12	14
16). Paradou AC	11	10

LIGUE 1 : Cinq matchs sans victoire, le NAHD dans le rouge

Battu lundi à domicile dans le derby face au Paradou AC (1-3), le NA Hussein-Dey a enchaîné une troisième défaite de suite, et se retrouve relégué pour la première fois depuis le début de la Ligue 1 de football, au terme de la 14e journée de la compétition.

Et pourtant, la direction du club "sang et or" croyait apporter le déclin en engageant les services de l'entraîneur Lakhdar Adjali, en remplacement d'Arezki Remane, limogé au terme de la défaite concédée face au MC Alger (3-0) lors de la 8e journée.

Finalement, les bons résultats n'ont pas suivis pour les Algérois, qui restent sur une mauvaise série de cinq matchs sans la moindre victoire, ce qui a fait reléguer le Nasria à une triste 15e et avant dernière place au tableau, à une longueur d'avance de la lanterne rouge le PAC, qui compte quant à lui quatre matchs de plus à disputer.

Le NAHD pourrait tout simplement se retrouver bon dernier, à l'issue de la première phase du championnat, au moment où Adjali s'en est lavé les mains, se disant "non responsable" de cette situation catastrophique.

"Notre équipe traverse une mauvaise passe, mais je suis venu en tant que pompier et pour aider mon club de toujours, je ne suis nullement responsable de la situation dans laquelle se trouve le NAHD.

Concernant mon avenir, je vais discuter avec les dirigeants et trancher par la suite", a réagi Adjali à l'issue de la partie.

Les statistiques affichées jusque-là par les coéquipiers du buteur maison Redouane Zerroum ne plaident pas en leur faveur, eux qui ont inscrit 9 buts seulement et encaissés 16 en 14 matchs.

Lors de la 15e journée, marquant la fin de la phase aller, le NAHD aura à effectuer un déplacement périlleux à Biskra pour affronter un concurrent direct pour le maintien l'USB (13e, 14 pts) samedi prochain.

En Coupe d'Algérie, le NAHD se déplacera à Guelma pour défier le jeudi 26 décembre l'AB Sabath (Régionale 1), dans le cadre des 1/32es de finale de l'épreuve populaire.

LIGUE 1 : Le MC Oran continue de gaspiller des points à domicile

Le MC Oran a essuyé sa troisième défaite cette saison à domicile après s'être incliné face à l'ASO Chlef (2-1), lundi soir, dans le cadre de la 14e journée de la Ligue 1 de football, portant à 11 le nombre de points vendangés dans son stade fétiche depuis le début de cet exercice.

«Ce n'est pas la première saison que nous perdons des points chez nous. Ça devient même une habitude qui joue à chaque fois un mauvais tour à l'équipe», fait remarquer l'entraîneur Bachir Mecheri, dans sa déclaration à la presse à l'issue de la rencontre.

Pour cet ancien attaquant international, «si le MCO n'arrive plus à s'illustrer en championnat et même en coupe d'Algérie, c'est parce qu'il ne profite pas souvent de ses matchs à domicile, alors qu'il se montre généralement solide en déplacement».

Les «Hamraoua» avaient pourtant une aubaine pour se rapprocher de la deuxième place en accueillant un mal-classé.

Après avoir mené au score, ils ont fini par craquer devant un adversaire qui commence à retrouver ses repères après des débuts difficiles pour son retour cette saison parmi l'élite.

«Il faut avouer que nous sommes passés complètement à côté de la plaque dans ce match. Rien n'a fonctionné pour notre équipe, malgré la bonne préparation que nous avons effectuée pour la circonstance», a encore déploré le coach oranais, ajoutant qu'il faudra désormais «revoir beaucoup de choses».

Il s'agit de la deuxième contre-performance de rang pour la formation d'El Bahia au stade Ahmed-Zabana, et ce, après le nul concédé face à l'US Biskra (0-0), un autre mal classé. Auparavant, l'équipe y avait perdu à deux reprises contre le MC Alger (3-2) et le Paradou AC (1-0), contre quatre victoires. Ainsi, sur 24 points possibles, les protégés de Mecheri n'ont en glané que 13, ratant par là même une belle opportunité pour figurer dans les deux premières places, puisqu'ils occupent actuellement la troisième position avec 19 points et un match en moins, distancés de 9 unités par le leader, le CR Belouizdad, et 5 par son dauphin le MCA, qui compte à son tour un match en moins.

APS

LIGUE 1/USM BEL-ABBÈS : L'entraîneur Yaïche sera traduit devant le conseil de discipline

L'entraîneur de l'USM Bel-Abbès, Abdelkader Yaïche, sera traduit devant le conseil de discipline du club après avoir boycotté le déplacement de son équipe à Béchar où elle s'est imposée face à la JS Saoura (1-0), lundi dans le cadre de la 14e journée de la Ligue 1 de football, a annoncé la direction de l'USMBA.

«Le coach nous a joué un mauvais tour en boycottant l'équipe avant le déplacement de Béchar. Ce n'est pas la première fois qu'il nous crée des problèmes. Les choses ne peuvent plus continuer à fonctionner ainsi.

Il va répondre de son acte devant le conseil de discipline qui décidera de son sort», a déclaré, mardi à l'APS, le directeur général de l'USMBA, Kaddour Benayad.

À l'origine de cette attitude, un conflit qui oppose le coach avec le parent d'un joueur qui a tenté, il y a quelques semaines, de l'agresser, l'accusant d'avoir «lésé» le joueur concerné en ne l'alignant même pas dans la liste des 18.

Abdelkader Yaïche avait, ce jour-là, plié bagage et était rentré chez lui à Alger, avant de revenir à de meilleurs sentiments après intervention des dirigeants et des autorités locales.

Mais au courant de la semaine passé, il a informé la direction du club qu'il se sentait «en danger», indiquant que les proches du joueur sont revenus à la charge



pour le menacer, selon le même responsable.

«Le comportement du coach nous déçoit au plus haut point, d'autant que nous avons vérifié qu'il n'y avait rien de vrai dans ce qu'il avance. Cette fois-ci, nous ne pouvons plus tolérer son attitude.

Il a appelé le secrétaire du club après le match de Béchar pour l'informer de son retour à Sidi Bel-Abbès dans les heures à venir.

Nous allons mettre les points sur les «» avec lui», a encore expliqué le même responsable.

Sous la houlette de l'entraîneur-adjoint Zine Zouaoui, l'USMBA a réalisé sa troisième victoire

en déplacement cette saison.

Elle lui a permis de se hisser à la 7e place avec 19 points et un match en retard à livrer sur le terrain du Paradou AC.

«Nous avons mis les joueurs dans de bonnes conditions et nous sommes fiers d'eux parce qu'ils ne nous ont pas déçus.

Nous tablons sur un autre succès en déplacement lors du match retard contre le PAC qui va nous permettre de nous hisser sur le podium», a poursuivi le directeur général des «Vert et Rouge».

Après son départ raté en championnat, l'USMBA est en train de

retrouver progressivement ses repères et ce, en dépit des nombreux problèmes dans lesquels le club se débat aussi bien sur le plan financier qu'administratif.

La formation de la «Mekerra» est d'ailleurs interdite de recrutement lors du mercato hivernal à cause de ses dettes envers d'anciens joueurs qui s'élèvent à près de 90 millions DA, rappelle-t-on.

Lors de la 15e et dernière journée de la phase aller, les coéquipiers du buteur actuel du championnat, Abdennour Belhocini, accueilleront l'USM Alger au stade 24-Février-1956.

LIGUES 1 ET 2 : Les droits TV et le mercato hivernal en débat entre les clubs et la LFP

Les droits TV et le mercato hivernal comptent parmi les principaux points qui seront débattus au cours d'une réunion, aujourd'hui (14h00) à Dely-Ibrahim (Alger) entre les présidents des clubs de Ligues 1 et 2 et la Ligue de football professionnel (LFP), a indiqué mardi cette instance. «Plusieurs autres points seront débattus au cours de cette réunion, dont certains seront traités par la commission de résolution des litiges», a encore précisé la LFP dans un

bref communiqué, diffusé sur son site officiel. Selon la même source, ladite réunion «a été provoquée à la demande des présidents de club», qui devraient saisir l'occasion pour évoquer le problème de financement de leurs



équipes dont l'écrasante majorité sont surendettées.

COUPE D'ALGÉRIE : Zetchi explique la modification du calendrier, rassure sur sa relation avec Medouar

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheïredine Zetchi, a expliqué la modification apportée au calendrier des 1/32 et 1/16 de finale de la Coupe d'Algérie par le déroulement du scrutin présidentiel, insistant sur ses «bonnes relations» avec son homologue de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar. «J'ai toujours entretenu de bonnes relations avec le président de

la LFP Medouar, qui s'est retrouvé contraint d'apporter des changements à la programmation du championnat eu égard au déroulement de la dernière élection présidentielle, ce qui a amené à modifier le calendrier de la Coupe d'Algérie des deux prochains tours», a indiqué Zetchi dans une vidéo diffusée mardi sur le site de la FAF. Les changements opérés sur la programmation des rencontres des 1/32 et 1/16 de

finale de «Dame Coupe» ainsi que sur la dernière journée de la phase aller du championnat de Ligues 1 et 2 «ont donné lieu à certains commentaires et à des écrits de presse qui sont complètement sortis de leur cadre sportif», regrette l'instance fédérale. La FAF a qualifié de «fabulations» les «menaces» de retrait de confiance au président de la LFP par son Bureau fédéral. «La LFP est en train d'accomplir son tra-

vail dans des conditions difficiles. Elle est souvent sous pression. Nos relations avec cette instance sont bonnes, même s'il existe parfois des divergences d'idées, mais ça reste dans un cadre respectueux, dans l'intérêt du football national. Nous n'avons jamais eu des conflits avec quiconque. Je regrette des titres parus dans certains journaux, c'est franchement honteux à ce niveau-là», a souligné Zetchi.

Everton publie un démenti pour Ancelotti

Via un communiqué publié sur son site internet, le club d'Everton confirme être toujours en quête d'un nouvel entraîneur pour son équipe première : « Depuis le départ de Marco Silva il y a 11 jours, le conseil d'administration d'Everton a travaillé pour recruter un nouveau manager permanent et a tenu des réunions avec un certain nombre de candidats, ont informé les Toffees. Nous pouvons confirmer que jusqu'à présent, aucune offre de contrat n'a été faite et aucun candidat n'a choisi de se retirer du processus. » a-t-il été précisé.



UNE NOUVELLE POLÉMIQUE GARETH BALE ?

La polémique enfle en Espagne. Remplaçant contre Valence ce dimanche (1-1) dans le cadre de la 17ème journée de Liga, Gareth Bale a trouvé un passe-temps pour se divertir. En effet, le Gallois a joué au Bottle Flip Challenge, sous les yeux de ses coéquipiers brésiliens. L'ancien joueur de Tottenham n'était pas très intéressé par ce qui se passait sur le terrain, où son équipe jouait un match décisif pour la première place du classement.

Neymar : « Ces blessures me tuent »

Dans un long entretien accordé à France Football, Neymar (27 ans, 11 matchs et 7 buts toutes compétitions cette saison) aborde de nombreux sujets ce mardi.

Outre la question de son avenir dans la capitale, l'attaquant du Paris Saint-Germain est aussi revenu sur ses blessures qui l'ont handicapé depuis son arrivée en 2017.

"J'ai connu deux blessures de trois mois chacune qui sont très difficiles à vivre pour n'importe quel joueur. Je ne pouvais rien faire contre ça. Mais, chaque fois que j'ai été sur le terrain, j'ai tout donné. (...) Ces blessures me tuent. C'est très dur de souffrir de blessures musculaires. Là, je viens de passer par une blessure aux ischio-jambiers qui m'a rendu indisponible un mois. Je vis mal le fait d'être blessé. Si je pouvais changer ça...", soupire le Brésilien. Espérons pour Neymar et le PSG qu'aucun pépin physique ne viendra le gêner pour la suite de la saison.

Giggs juge Martial trop nonchalant

Aligné en pointe depuis le début de l'exercice, l'attaquant de Manchester United Anthony Martial (24 ans, 11 matchs et 4 buts en Premier League cette saison) n'a pas convaincu Ryan Giggs. Pour l'ancien joueur emblématique et coach adjoint des Red Devils, qui a eu le Français sous ses ordres, ce dernier doit s'efforcer de masquer sa nonchalance.

"Il est talentueux, et ce n'est pas un mauvais garçon, mais son problème c'est qu'il a toujours l'air nonchalant, a regretté le sélectionneur du Pays de Galles, dans des propos relayés par le Daily Mail. Il a l'air décontracté, comme s'il s'en fichait. Quant tout va bien et qu'il fait de très bonnes choses, on dit que c'est juste sa manière d'être. Mais quand ça ne va pas, on se dit qu'il ne court pas, qu'il n'essaye pas, qu'il ne travaille pas assez dur, qu'il n'attaque pas le ballon. Donc pour moi, il doit essayer d'en faire plus à cause de sa personnalité, de sa manière de bouger."



Mandzukic ciblé par le Milan AC ?

Le Milan AC penserait à Mario Mandzukic (33 ans), en cas d'échec du dossier Zlatan Ibrahimovic (38 ans). Selon les éléments publiés par France Football, le club lombard cible l'attaquant de la Juventus de Turin, en vue de renouer son secteur offensif. L'international croate pourrait venir dans le cas où le Suédois ne validerait pas la proposition de contrat qui lui a été faite. Pour rappel, Mandzukic n'a pas joué la moindre rencontre de Serie A, depuis l'été dernier.

Cavani beaucoup trop gourmand

A en croire les informations du Daily Mail et du Mundo Deportivo, l'Atlético Madrid étudie depuis plusieurs semaines la possibilité d'un transfert d'Edinson Cavani. Malgré tout, les deux quotidiens expliquent ce lundi que cette piste a

pris du plomb dans l'aile depuis que les Colchoneros ont appris les exigences salariales de l'attaquant du PSG. Le buteur uruguayen réclamerait en effet une prime à la signature de 14 millions d'euros et un salaire annuel sensiblement identique à celui qu'il touche actuellement en France, soit 18 millions d'euros.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général Abdelmajjid CHERBAL

Directeur de la rédaction Abdelmajjid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

RECHERCHE SCIENTIFIQUE: Les nouvelles lois assoient un cadre institutionnel prometteur pour la définition des politiques nationales

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Tayeb Bouzid a affirmé hier à Alger que les deux projets de loi sur la recherche scientifique et le développement technologique et sur le Conseil national de la recherche scientifique et des technologies, allaient assoier "un cadre institutionnel prometteur" permettant d'accompagner les pouvoirs publics en matière d'élaboration des politiques nationales en la matière.

Présentant les deux projets de loi devant la commission compétente du Conseil de la Nation, le ministre a mis en avant l'importance de ces textes qui s'inscrivent dans le cadre de l'application des articles 206 et 207 de la Constitution de 2016 visant la consécration d'un cadre institutionnel devant accompagner les Pouvoirs publics dans l'élaboration des politiques nationales en matière de recherche scientifique et de développement technologique.

Selon M. Bouzid, les amendements portent essentiellement sur la reformulation des articles 17, 18, 29 et 30 de la loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique, pour "éviter le dualisme juridique figurant dans le texte de loi, d'autant que les dispositions desdits articles renvoient toutes au Conseil national".

S'agissant du Conseil national de la recherche scientifique et du développement technologique et sa composante, le premier responsable du secteur a rappelé que cette institution avait été créée pour consolider "le cadre institutionnel du secteur et exprime clairement la volonté des Pouvoirs publics de promouvoir la recherche scientifique et le développement technologique et de soutenir l'investissement dans les connaissances, les compétences et les applications technologiques au service de l'économie et de la société". Il a relevé, à ce propos, que le réseau national des établissements de recherche scientifique a été largement renforcé, faisant état de l'existence de 1.500 laboratoires de recherche et 60 entités de recherche actives dans plusieurs secteurs. M. Bouzid a indiqué, dans le même cadre, que le conseil s'acquittait d'importantes missions portant essentiellement sur "la promotion de la Recherche scientifique dans le domaine de l'innovation technologique et scientifique, la suggestion de mesures visant le développement des capacités nationales dans le domaine de la recherche scientifique et le développement et l'évaluation de l'efficacité des dispositifs nationaux spécialisés dans l'enregistrement des résultats de la recherche au profit de l'économie". Le conseil national de la recherche scientifique et des technologies, une instance indépendante jouissant d'une personnalité juridique et de l'autonomie financière, peut émettre des avis et fournir des conseils aux pouvoirs publics en matière d'identification des grandes orientations de la politique nationale de la recherche scientifique et du développement technologique, d'ajustement de ses priorités, d'assurance de sa mise en œuvre et de valorisation de ses résultats. Outre l'appui de la recherche scientifique dans le milieu universitaire et son introduction dans le développement socioéconomique, le conseil est chargé également de la proposition de suggestions et l'élaboration de recommandations ayant trait aux thèmes relatifs aux éléments du plan national de la recherche scientifique et technique. Concernant la composition du Conseil, le ministre a fait état de la suggestion de 45 membres dont 12 personnalités scientifiques de haut niveau, 12 compétences ayant une expérience dans les domaines de la recherche et l'innovation, 8 compétences scientifiques se trouvant à l'étranger, 6 dirigeants d'entreprises économiques, 6 cadres relevant du secteur économique choisis selon leur compétences et un (1) membre relevant du Conseil national économique et social.

PARLEMENT

L'Algérie participe à la 11^e Conférence islamique des ministres de la Culture en Tunisie

L'Assemblée populaire nationale (APN) participe depuis hier aux travaux de la 11^e Conférence islamique des ministres de la Culture, prévue les 17 et 18 décembre en cours à Tunis (Tunisie), a indiqué un communiqué de l'APN.

L'APN sera représentée, lors des travaux de cette Conférence, par le député Mohammed Laid Bibi, qui assistera également à la cérémonie de clôture des festivités de l'événement "Tunisie capitale de la Culture Islamique", qui coïncide avec la 11^e Conférence, a conclu la source.



OPEP - PÉTROLE

Le panier de l'Opep progresse à 67,22 dollars



Le prix du panier de quatorze pétroles bruts (ORB), qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a débuté la semaine à 67,22 dollars, selon les données de l'Organisation publiées hier sur son site web.

L'ORB avait terminé la semaine écoulée 66,76 dollars, a précisé la même source.

Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen (Congo), Orient (Équateur), Zafiro (Guinée Équatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela).

Lundi, les prix de l'or noir ont terminé en légère hausse. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février s'est apprécié de 12 cents, ou 0,2%, pour finir à 65,34 dollars.

A New York, le baril américain de WTI pour janvier a gagné 14 cents, ou 0,2%, pour clôturer à 60,212 dollars.

Les prix restent soutenus par l'annonce d'un accord commercial préliminaire entre la Chine et les Etats-Unis.

D'autre part, les cours sont soutenus par les efforts de l'Opep et ses partenaires.

Lors de la septième réunion Opep+ tenue le 6 décembre à Vienne, les pays Opep et non Opep sont parvenus à un accord pour réduire encore leur production d'au moins 500.000 barils.

La réduction globale de la production de l'Organisation et de ses alliés atteindra, ainsi, 1,7 millions de barils/jour.

Cet ajustement entrera en vigueur à partir du 1er janvier 2020. Une nouvelle réunion de l'Organisation et ses alliés est

attendue pour le 6 mars prochain à Vienne, sachant que l'accord de limitation de la production s'achève le 31 mars 2020.

Cette réunion sera précédée par la tenue à Vienne de 18^e réunion du Comité ministériel de suivi de l'accord Opep-Non opep (JMMC) composé de sept pays membres de l'Opep (Algérie, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Irak, Koweït, Nigeria et Venezuela) et de deux pays non membres de l'Opep (Russie et Kazakhstan).

Quant à la 17^e réunion ordinaire de la Conférence de l'OPEP, elle est programmée pour le 10 juin 2020 à Vienne.

La production de brut totale de l'Organisation a reculé de 193.000 barils par jour en novembre par rapport au mois précédent, pour atteindre 29.551 millions de barils par jour (mbj), selon des sources secondaires (indirectes) citées par l'Opep dans son dernier rapport mensuel sur le pétrole.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Plus de 5 quintaux de kif traité saisis par un détachement de l'ANP à Naâma (MDN)

Plus de cinq quintaux de kif traité ont été saisis lundi par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la wilaya de Naâma, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et dans la dynamique des opérations visant à endiguer la propagation du fléau des drogues dans notre pays, un détachement combiné de l'ANP a saisi, le 16 décembre 2019 lors d'une patrouille de fouille menée près de la zone de Oued El Araâr, commune de Djennienne Bourezg, wilaya de Naâma (2^eme Région militaire), une grande quantité de kif traité s'élevant à cinq (05) quintaux et 14 kilogrammes", précise-t-on de même source. Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières "ont saisi, à Sidi-Bel-Abbès et Tlemcen (2^eme RM), 25,6 kilogrammes de la même substance".

Par ailleurs, un détachement de l'ANP a saisi, à Bordj Badji Mokhtar (6^eme RM), 7 groupes élec-

ALGÉRIE-TANZANIE :

Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie en Tanzanie

Le gouvernement tanzanien a donné son agrément à la nomination de M. Ahmed Djellal, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République Unie de Tanzanie, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

SAHARA OCCIDENTAL :

L'APN prendra part aux travaux du 15^e Congrès du Front Polisario

Une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part au 15^eme Congrès du Front Polisario, prévu du 19 au 23 décembre en cours, dans la République arabe sahraouie démocratique (RASD), a indiqué hier un communiqué de l'APN.



Le congrès "mettra la lumière sur toutes les questions relatives au processus de la lutte sahraouie et prendra également des décisions importantes liées au plan de règlement, à l'Intifada sahraouie, aux Droits de l'homme et à la spoliation des ressources naturelles sahraouies", a précisé la même source. D'autres questions "relatives à la démocratie, au rôle de la femme, à la bonne gouvernance et à l'élargissement de la participation des jeunes à la vie politique", seront évoquées lors des travaux de ce congrès. Les travaux du Congrès seront sanctionnés par l'élection de la nouvelle direction du Front Polisario. La délégation de l'APN sera conduite par la présidente du groupe parlementaire d'amitié et de fraternité "Algérie-Sahara Occidental", M^{me} Saïda Brahim Bounab.



trogènes et 1 marteau piqueur", alors que des éléments de la Gendarmerie nationale "ont intercepté, à El-Oued (4^eme RM), un individu à bord d'un véhicule touristique chargé de 1.020 unités de tabac destinées à la contrebande".